



Bulletin Officiel

N° 5404 Vendredi 21 Juillet 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUEES DU CMF

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS	2
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	3

AVIS DES SOCIETES**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 »	4-9
--	-----

AUGMENTATION DE CAPITAL

ELECTROSTAR S.A	10-15
-----------------	-------

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-2»	16-19
EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2017-1»	20-22

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ENNAKL AUTOMOBILES	23
ATTIJARI LEASING	24-25
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE -	26-27
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL -	28-29
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES - UIB -	30-32
LES CIMENTS DE BIZERTE	33-34
ONE TECH HOLDING – OTH -	35
TAWASOL GROUP HOLDING – TGH -	36
TUNISAIR	37-38
SANIMED	39
CEREALIS	40
MONOPRIX	41
POULINA GROUP HOLDING – PGH -	42-45
SOTIPAPIER	46
SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE – SFBT -	47-48
WIFACK INTERNATIONAL BANK – WIB -	49-50
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE – BIAT -	51-55

INFORMATIONS POST AGO

SITEX	56-61
-------	-------

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

ASTREE	62
ATTIJARI LEASING	63

COURBE DES TAUX

64

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

65-66

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

- FCP AXIS CAPITAL PRUDENT
- FCP AXS PLACEMENT EQUILIBRE
- FCP AXS ACTIONS DYNAMIQUE

ANNEXE III**ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2017**

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 15 جوان 2017 قد قرّر الموافقة على تعيين السيد خالد نصر لئممثّل قارّ ل شركة "أكسيس رأس المال" بمجلس إدارة شركة الوساطة بالبورصة BMCE CAPITAL (أكسيس رأس المال للوساطة سابقا). SECURITIES

2017 - AC - 229

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 15 جوان 2017 قد قرّر الموافقة على تعيين السيد زاهر الجبالي لئمدير عام جديد لشركة الوساطة بالبورصة " شركة الاستشارة والوساطة المالية " .

2017 - AC - 228

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2017, au plus tard le 20 juillet 2017.

AVIS DES SOCIETES				
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS				
SOCIETE.....				
Siège social :				
La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
Indicateurs :				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
Commentaires				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiés ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :				
<ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. 				
La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :				
<ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 				

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 Décembre 2016 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« ELECTROSTAR SA. »

Société Anonyme au capital de 12 250 000 dinars devisé en 2 450 000 actions de valeur nominale 5 dinar entièrement libérées.

Siège social : Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous
Administration : Rue 8612 Impasse n°3 Local n°9 La Charguia 1 – 2035 Tunis Carthage

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital d'ELECTROSTAR de 12 250 000 dinars à 24 500 0000 dinars

Dans le cadre du prospectus, ELECTROSTAR a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- à ce qu'il n'y ait pas d'écarts « significatifs » entre les états financiers provisoires relatifs à l'exercice 2016 insérés au niveau du prospectus et ceux audités et certifiés
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Par ailleurs, les mandats des deux administrateurs représentant les petits porteurs (M. Anis FOURATI et M. Ahmed Adel MANAA) ont expiré et ont été renouvelés par décision du conseil d'administration du 20/02/2017. Toutefois cette décision de prolongation est non conforme aux dispositions des articles 190 et 195 du code des sociétés commerciales.

A cet effet, la société ELECTROSTAR s'engage à régulariser cette situation conformément à la législation en vigueur et notamment à l'article 190 CSC.

En outre, le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015 fait ressortir plusieurs anomalies et insuffisances notamment :

- L'absence d'une charte d'audit interne ;
- Les réunions et interventions du comité d'audit ne sont pas matérialisées par des rapports, des comptes rendus ou des procès verbaux ;
- Absence des protocoles d'accord et des conventions déterminant les relations et les opérations de la société avec les autres sociétés du groupe ;
- La gestion de quelques volets demeure non informatisée (gestion des immobilisations, contrôle de gestion...) ce qui augmente le risque d'erreurs à la saisie manuelle ;
- Absence d'un planning des interventions ce qui entraîne une insuffisance des contrôles au sein de la société pouvant être à l'origine de certains dysfonctionnements de dilution de responsabilité.

Enfin, les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels et consolidés d'ELECTROSTAR, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment :

- Le traitement comptable portant sur la réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Ce traitement a dégagé une plus value de réévaluation de 11 125 744DT constatée dans le compte « Réserve Spéciale de Réévaluation ». Or, cette pratique constitue une dérogation aux dispositions de la norme comptable n°5 relative aux immobilisations corporelles.

Il est à signaler que, compte non tenu des réévaluations susvisées, le total des capitaux propres au 31/12/2015 de la société Electrostar serait de 11 034 509DT et non de 22 160 253DT ;

- L'absence d'actualisation de la valeur des titres de participation dans certaines sociétés du groupe et l'absence de constatation des provisions nécessaires et ce, contrairement aux dispositions de la NC 07 relative aux placements. La constatation de ces provisions aurait un impact négatif sur les fonds propres de la société d'au moins 3 129 000DT, soit le total des provisions sur les sociétés « L'AFFICHE TUNISIENNE » de 600 000DT et « HMT » de 2 529 000DT ;
- L'existence parmi les liquidités et équivalents de liquidité au niveau de l'état de flux de trésorerie de rubriques ne répondant pas aux exigences de la NC 01 norme générale. Il s'agit des titres cotés en bourse et des emprunts à moins d'un an ;
- les notes aux états financiers individuels ne comportent pas toutes les notes obligatoires.

De ce fait, ELECTROSTAR s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des prochains états financiers.

- Suite -

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **15/04/2017** a décidé d'augmenter le capital de la société ELECTROSTAR d'un montant de 12 250 000 DT pour le porter ainsi de 12 250 000 DT à 24 500 000 DT et ce, par l'émission de 2 450 000 nouvelles actions au prix de 5 DT chacune, soit à la valeur nominale.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et porteront jouissance à compter du 1er janvier 2017.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une deuxième étape : à limiter le montant au total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois-quarts ($\frac{3}{4}$) de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

But de l'émission

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par « ELECTROSTAR » visant à :

- Améliorer la structure financière de la société et réduire le poids des charges financières ;
- Améliorer la qualité des produits commercialisés ;
- Renforcer le volume d'activité ;
- Développer le service après vente.

Caractéristiques de l'opération

Le capital social sera augmenté de 12 250 000 DT par souscription en numéraire et par émission de 2 450 000 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie des actions : Ordinaire

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 5 DT, soit à la valeur nominale.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement lors de la souscription.

- Suite -

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne. La société ELECTROSTAR ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles

Période de souscription

La souscription aux 2 450 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et ce, du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **20/06/2017** au **30/06/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société ELECTROSTAR exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 5 DT, représentant la valeur nominale de l'action.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 03 135 1200321046472 ouvert auprès de la BNA, Agence Succursale conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **16/06/2017** à 15H à BNA Capitaux, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BNA Capitaux), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BNA Capitaux, Intermédiaire Agréé Mandaté, et ce dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs de 2 450 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (2 450 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice

- Suite -

au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Depuis le 22/01/2001, les actions d'ELECTROSTAR sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 2 450 000 actions anciennes composant le capital social actuel de la société ELECTROSTAR inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **17/05/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2016, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0006650055» durant la période de souscription préférentielle soit du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus**.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0006650063» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par COFIB CAPITAL – Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0970 en date du 28/04/2016, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice ELECTROSTAR (Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous.), de BNACapitaux intermédiaire en bourse (Immeuble le banquier avenue tahar HADDAD 1053, les berges du lac,) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 décembre 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligatoire
« HL 2017-2 »**

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2016 et 2017 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **03/12/2017** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2017-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars;
- Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- **Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- **Durée et Taux d'intérêt** : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : **7,65%** brut l'an ou variable (**TMM+2,35%**) brut l'an au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : **7,85%** brut l'an ;
- **Amortissement** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit **20 Dinars** par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 307 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 80 millions de dinars

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/04/2017** et clôturées sans préavis et au plus tard le **10/07/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/04/2017** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2017-2 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/07/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/07/2017**.

- Suite -

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

Le **13/03/2017**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°**96-113**

du **30/12/1996** portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes

- Suite -

morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin mars 2017, neuf emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 2016-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2016-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 avril 2017 sous le n°17-0967, du document de référence « **HL 2016** » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003 et de l'actualisation du document de référence « **HL 2016** » enregistré par le CMF en date du 05 Janvier 2017 sous le n° 16-003/A001. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2017.

La note d'opération et le document de référence « **HL 2016** » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 20 Avril 2017 et le 30 Avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2017-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **19 mai 2016** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2016, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **23 Mars 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt (**20**) Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente (**30**) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,60% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2017-1 »

Montant : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de 7.60% brut par an. Ce taux est calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour

- Suite -

un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,60% l'an.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2017-1 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 Années**.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/06/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **27/06/2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **27/06/2022**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **27/06/2018**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28/04/2017** et clôturées au plus tard le **27/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au

- Suite -

25/07/2017, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **28/04/2017** aux guichets de BIATCapital, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2017-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BIATCapital, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **24 mars 2016**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **30 Mars 2017**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing, s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BIATCapital de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «CIL 2017-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0969 en date du 13 avril 2017, du document de référence « CIL 2016 » enregistré par le CMF sous le n° 16-009 en date du 30 novembre 2016, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017, des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice

2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », de BIATCapital - intermédiaire en bourse, Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017, les états financiers relatifs à l'exercice 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le 20 avril 2017, le 30 avril 2017 et le 20 juillet 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2017 :

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
(2^{ème} trimestre 2017)**La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 :

(En DT)

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
(2ème trimestre 2017)**

La société ENNAKL automobiles, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2017 :

Désignation	2 ^{ème} Trimestre 2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	Au 30/06/2017 (**)	Au 30/06/2016 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	96 826 218	122 996 118	185 226 229	209 354
Coût d'achat des marchandises vendues	80 781 422	101 562 025	155 029 015	173 893
Charges financières	30	81 327	30	96
Produits financiers	8 589 728	7 822 316	9 308 405	8 500
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	61 974 200	72 024
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	153	
Nombre d'agences officielles	-	-	25	
Masse salariale	3 905 054	3 626 044	7 222 404	6 751
Effectif fin de période			355	

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires au 30/06/2017 a atteint 185 226 229 DT contre 209 354 369 DT au 30/06/2016, soit une régression de 11.53%.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 61 974 200 DT au 30/06/2017 contre un montant de 72 024 771 DT au 30/06/2016 ce qui correspond à une régression de 13.95% justifiée essentiellement par les investissements effectués par l'entreprise au cours de ce deuxième trimestre.
- Les produits financiers ont atteint à la fin du 2^{ème} trimestre 2017 un montant de 9 308 405 DT contre un montant de 8 500 082 DT à la fin du 2^{ème} trimestre 2016, soit une progression de 9.51%.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable auditée**.(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non auditée**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI LEASING

Siège social :Rue du Lac d'Anney -1053 Les Berges du Lac- Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

(Mt en Milliers de dinars)

2 ^{ème} trimestre 2017		DEUXIEME TRIMESTRE			Cumul au 30 JUIN			EXERCICE 2016 **	
		2017	2016	Var en %	2017 *	2016 **	Var en %		
1	Approbations								
2	Répartition des approbations / secteurs & par types	Total	91 470	77 875	17%	174 902	152 852	14,43%	326 932
	2-1 Agriculture	Mobilier	3 832	7 206	-47%	11 404	13 237	-13,85%	33 531
		Immobilier	0	0		0	0		0
	2-2 Industrie	Mobilier	7 216	9 663	-25%	14 462	16 516	-12,44%	30 589
		Immobilier	0	0		0	0		249
	2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	18 749	13 378	40%	32 014	25 789	24,14%	64 919
		Immobilier	274	200		532	200		1 235
	2-4 Tourisme	Mobilier	675	1 042	-35%	1 659	1 994	-16,80%	4 784
		Immobilier	0	0		0	0		482
	2-5 Services et commerce	Mobilier	59 764	44 490	34%	112 060	90 495	23,83%	180 791
		Immobilier	960	1 896	-49%	2 771	4 621	-40,03%	10 352
3	Mises en force								
4	Répartition des mises en force /secteurs & par types	Total	69 730	57 167	22%	134 679	110 316	22,08%	250 543
	4-1 Agriculture	Mobilier	3 637	5 450	-33,3%	9 425	9 652	-2,35%	27 158
		Immobilier	0	0		0	0		0
	4-2 Industrie	Mobilier	3 983	3 609	10,4%	11 894	8 362	42,24%	19 117
		Immobilier	0	0		0	0		0
	4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	12 041	7 850	53,4%	23 455	14 907	57,34%	41 873
		Immobilier	0	0		276	327		327
	4-4 Tourisme	Mobilier	765	654	17,0%	1 552	1 701	-8,76%	3 789
		Immobilier	0	0		0	110		110
	4-5 Services et commerce	Mobilier	46 636	36 662	27,2%	83 405	71 222	17,11%	151 040
		Immobilier	2 668	2 942	-9,3%	4 672	4 035	15,79%	7 129
5	Total des engagements en cours					529 190	484 651	9,19%	511 238
6	Total des engagements classés					55 619	51 999	6,96%	49 715
7	Trésorerie Nette					-3 213	8 477	-137,90%	6 717
8	Structure des Ressources					425 440	395 245	7,64%	400 071
	Emprunts obligataires					37%	41%	-9,49%	38%
	Emprunts bancaires					55%	40%	37,85%	54%
	Emprunts étrangers					4%	6%	-25,67%	6%
	Certificat de dépôt					3%	2%	64,50%	3%
	Billets de trésorerie					0%	11%	-100%	0%
9	Capitaux propres ***					39 030	36 912	5,74%	36 877
10	Revenus bruts de Leasing & Factoring		64 298	60 333	6,6%	129 497	115 213	12,40%	239 884
11	Revenus nets de leasing		12 880	10 807	19,2%	25 001	22 259	12,32%	46 616
12	Produits nets de leasing		5 245	4 597	14,1%	10 187	9 348	8,99%	20 041
13	Total charges d'exploitat* hors provisions		2 907	1 722	68,8%	4 989	4 095	21,83%	7 686

* Données non auditées

** Données financières définitives et auditées

*** Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing ,de factoring bruts et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

- Suite -

Les faits marquants

L'activité de la société ,s 'est caractérisée essentiellement par :

- * Une hausse des approbations cumulées de 14,43 % par rapport à la même période 2016.
- * Une hausse des mises en force cumulées de 22,08 % par rapport à la même période 2016
- * Les ressources d'emprunts ont augmenté de 7,64 %
- * Le taux des actifs classés à connu une baisse comparé à la même période passant de 10,73 % à 10,51 %
- * Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 5,74 % compte non tenu du résultat de la période

Autres informations

Le conseil d'administration lors de sa réunion du 23 mars 2017 décide de porter le capital de 21,25 MD à 27.5 MD, sachant que cette augmentation est en phase de finalisation

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs d'activité 2ème trimestre 2017	2ème trimestre 2017	2ème trimestre 2016	au 30/06/2017**	au 30/06/2016*	VARIATION JUN 2017/2016		au 31/12/2016*
					Montant	%	
					Produits d'exploitation bancaire	20 291	
Intérêts (1)	12 972	13 268	24 633	25 415	-782	-3,1%	50 184
Commissions en produits (2)	3 723	3 279	7 488	6 254	1 234	19,7%	13 283
Gains nets sur opérations de change	1 277	-62	1 511	477	1 034	216,8%	1 351
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	2 319	1 801	3 792	2 868	924	32,2%	5 848
Charges d'exploitation bancaire	8 409	7 328	17 137	15 206	1 931	12,7%	30 914
Intérêts encourus	8 328	7 149	17 047	15 004	2 043	13,6%	30 554
Commissions encourues	81	179	90	202	-112	-55,4%	360
Produit Net Bancaire	11 882	10 958	20 287	19 808	479	2,4%	39 752
Autres Produits d'exploitation	5	6	9	10	-1	-10,0%	19
Charges opératoires :	8 221	5 188	14 168	11 017	3 151	28,6%	25 603
Frais de personnel	5 543	2 892	10 477	7 832	2 645	33,8%	18 692
Charges générales	2 678	2 296	3 691	3 185	506	15,9%	6 911
Structure du portefeuille			114 218	104 279	9 939	9,5%	114 928
Portefeuille titre commercial			83 573	71 182	12 391	17,4%	96 484
Portefeuille titre d'investissement			30 645	33 097	-2 452	-7,4%	18 444
Encours nets de crédits			718 579	709 310	9 269	1,3%	705 412
Encours des dépôts			557 109	609 584	-52 475	-8,6%	592 445
Dépôts à vue			227 932	248 899	-20 967	-8,4%	303 584
Dépôts d'épargne			64 859	52 566	12 293	23,4%	62 055
Dépôts à terme			228 324	273 180	-44 856	-16,4%	186 114
Autres produits financiers			35 994	34 939	1 055	3,0%	40 692
Emprunts et ressources spéciales			132 566	100 291	32 275	32,2%	126 947
Encours lignes de crédits			5 500	10 431	-4 931	-47,3%	6 364
Frais financiers sur lignes de crédits			23	138	-115	-83,3%	35
Encours emprunts obligataires			113 250	80 500	32 750	40,7%	110 195
Frais financiers sur emprunts obligataires			3 727	2 720	1 007	37,0%	2 273
AUTRES EMPRUNTS			10 066	6 502	3 564	54,8%	8 080
Capitaux propres			134 452	129 867	4 585	3,5%	129 151

* Données corrigées

** Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

NB : IL EST À PRÉCISER QUE CES INDICATEURS NE TIENNENT PAS COMPTE DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS PREVUE PAR LE DECRET GOUVERNEMENTAL N°2017-268 DU 1ER FEVRIER 2017

- Suite -

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE 2017

L'activité de la BTE a été marquée au cours du premier semestre 2017 par une augmentation de 6,9% des produits d'exploitation bancaire par rapport au premier semestre 2016, du fait de la hausse principalement des commissions de 19,7%, des revenus du portefeuille commercial et d'investissement de 32,2%. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 12,7% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du premier semestre 2017 une augmentation de 2,4% (+479 mille de dinars) par rapport aux six premiers mois de 2016.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 9,5% (+9,939 millions de dinars) résultant des investissements réalisés dans les titres de placement (Notamment dans les emprunts obligataires et les BTA).

L'encours des crédits a enregistré au cours du premier semestre 2017 un accroissement de 1,3% (+9,269 millions de dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits aux particuliers (+31,686 millions de dinars, soit +14,7%).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré, de leur côté, au cours du premier semestre 2017 un retrait de 8,6% (-52,475 millions de dinars) par rapport à la même période de 2016 résultant essentiellement de celui des dépôts à terme

(-44, 856 millions de dinars, soit -16,4%). Notons à ce niveau, la baisse des certificats de dépôts de 94,5 millions de dinars à fin juin 2016 à 36,5 millions de dinars à fin du premier semestre 2017. Les dépôts à vue ont connu aussi une diminution de 20,967 millions de dinars (-8,4%) ; En revanche il convient de signaler, l'accroissement des comptes d'épargne qui ont augmenté de (+23,4%), soit +12,293 millions de dinars.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La Compagnie Internationale de Leasing - CIL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	2ème trimestre 2017	2ème trimestre 2016	01/01/2017 30/06/2017	01/01/2016 30/06/2016(*)	EXERCICE 2016(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	77 622	64 592	158 532	104 046	223 421	52,37%
AGRICULTURES ET PÊCHE	15 774	9 146	30 931	17 116	38 834	80,71%
BTP	7 229	5 966	16 497	11 415	27 612	44,52%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	7 548	6 185	15 477	9 624	22 561	60,82%
TOURISME	4 111	2 333	6 288	3 282	7 259	91,59%
LOCATION DES VOITURES	13 972	10 171	21 815	12 238	21 032	78,26%
TRANSPORT	6 146	5 100	13 996	8 691	21 834	61,04%
COMMERCE	13 421	10 239	31 366	21 406	44 675	46,53%
SERVICES DIVERS	9 421	15 452	22 162	20 274	39 614	9,31%
MONTANT DES APPROBATIONS	87 338	85 210	188 030	141 442	268 429	32,94%
AGRICULTURES ET PÊCHE	19 736	10 717	36 845	21 421	48 846	72,00%
BTP	7 787	10 589	23 300	18 141	33 973	28,44%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	7 931	7 229	17 550	14 163	27 617	23,91%
TOURISME	4 936	3 172	8 586	4 866	9 823	76,45%
LOCATION DES VOITURES	12 917	11 360	23 908	13 749	22 468	73,89%
TRANSPORT	5 565	9 815	13 682	14 248	28 789	-3,97%
COMMERCE	16 682	14 108	38 443	30 447	58 657	26,26%
SERVICES DIVERS	11 784	18 220	25 716	24 407	38 256	5,36%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	491 851	426 327	491 851	426 327	439 578	15,37%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	39 843	49 661	39 843	49 661	33 610	-19,77%
REVENUS BRUTS DE LEASING	64 341	53 629	123 143	104 677	219 438	17,64%
REVENUS NETS DE LEASING	12 899	10 009	24 478	20 294	44 290	20,62%
PRODUITS NETS DE LEASING	6 658	4 653	12 316	9 682	22 192	27,21%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 068	1 684	3 864	3 421	6 967	12,95%
STRUCTURE DES RESSOURCES			400 285	349 680	366 321	14,47%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	154 774	147 466	145 100	4,96%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	54 001	57 571	52 420	-6,20%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	191 510	144 643	168 801	32,40%
TRÉSORERIE NETTE	-	-	10 700	8 262	10 389	29,51%
CAPITAUX PROPRES **	-	-	63 762	59 136	59 016	

- Suite -

(*) Données auditées

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Approbations : contrats de leasing approuvés

Total des engagements : Encours financiers des contrats de leasing + impayés

Revenus nets de leasing : Intérêts et produits assimilés +Autres produits d'exploitation

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assimilées

Charges d'exploitation : Charges de personnel+Dotations aux amortissements+Autres charges d'exploitation

() Les capitaux propres** sans tenir compte du résultat de la période

FAITS SAILLANTS

L'activité de la CIL durant le premier semestre 2017 s'est caractérisée par rapport au premier semestre 2016 par :

- Une augmentation des mises en force de 52,37%
- Une augmentation des approbations de 32,94%
- Les engagements classés ont diminué de 19,77%
- les produits nets de leasing ont enregistré une évolution de 27,21%
- L'ouverture d'une nouvelle agence a sousse sahloul Avenue Farhat Hached

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'Union Internationale de Banques - UIB - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

En milliers de dinars

	Du 01/04/2017 Au 30/06/2017	Du 01/04/2016 Au 30/06/2016	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	110 162	92 094	210 336	179 509	374 837
- Intérêts	74 781	63 954	143 920	126 626	265 099
- Commissions en produits	24 388	21 330	47 945	40 659	84 656
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	10 992	6 810	18 471	12 224	25 082
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	39 668	60 482	76 675	60 482	127 087
- Intérêts encourus	37 143	58 831	70 546	58 831	123 472
- Commissions encourues	2 525	1 650	6 129	1 650	3 615
3 PRODUIT NET BANCAIRE	133 661	119 027	133 661	119 027	247 750
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	52	55	52	55	114
5 CHARGES OPERATOIRES	68 567	59 871	68 567	59 871	120 166
- Frais de personnel (1)	50 777	44 054	50 777	44 054	87 688
- Charges générales d'exploitation	13 089	11 704	13 089	11 704	24 050
- Dotation aux amortissements	4 701	4 113	4 701	4 113	8 428
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	176 841	126 225	185 000
- Portefeuille titres commercial	-	-	29 740	12 000	29 740
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	147 101	114 225	155 260
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	4 291 070	3 931 087	4 130 691
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	3 823 017	3 414 205	3 661 340
- Dépôts à vue	-	-	1 150 904	1 072 820	1 078 398
- Dépôts d'épargne	-	-	1 327 258	1 232 057	1 287 815
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 233 888	1 005 638	1 202 946
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	110 967	103 692	92 181
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	398 768	298 472	329 449
10 CAPITAUX PROPRES (2)	-	-	350 853	295 700	295 786

(1) Les chiffres arrêtés au 30/06/2016 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Compte non tenu des Résultats des périodes

- Suite -

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2017

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 Juin 2017, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2017, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/06/2017.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- L'Union Internationale de Banques affiche une bonne performance commerciale avec notamment un encours de dépôts de **3 823 MTND** au 30 Juin 2017 vs 3 414,2 MTND une année auparavant. Cette hausse des dépôts de **+12%** - correspondant à **+409 MTND** - résulte de la bonne tenue des dépôts à vue (**+78,1 MTND**), des dépôts d'épargne (**+95,2 MTND**), des dépôts à terme et certificats de dépôt (**+228,3 MTND**) et des autres dépôts et avoirs de la clientèle (**+7,3 MTND**).
- L'encours net des crédits à la clientèle affiche, également, une augmentation de **+9,2%** au 30 Juin 2017 correspondant à un additionnel de **+360 MTND**, pour atteindre un encours de **4 291,1 MTND** vs 3 931,1 MTND au terme du premier semestre 2016.

L'encours des emprunts et ressources spéciales atteint **398,8 MTND** au 30 Juin 2017 vs 298,5 MTND à fin juin 2016. L'additionnel de **100,3 MTND** est expliqué par, (1) l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de **75 MTND** clôturé en février 2017 (2) la

- contraction d'un emprunt auprès de La BERD de **40 MEUR** débloqué à hauteur de 50% (montant en CV de **55,2 MTND**) en date du 30 juin 2017 (3) des remboursements d'emprunts obligataires et l'amortissement de la dernière échéance de l'emprunt en dollar auprès de la Société Générale totalisant **31,3 MTND** (4) la baisse de **0,5 MTND** des ressources spéciales et enfin (5) l'augmentation de l'encours des dettes rattachées de **1,9 MTND**.
- Avec cette croissance dynamique et équilibrée des dépôts et des crédits et le renforcement de son refinancement à long terme, l'UIB continue à consolider la structure de son bilan et à afficher des ratios de liquidité conformes aux exigences réglementaires, tout en veillant à la maîtrise du coût des ressources et à la préservation de la marge d'intermédiation.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, affichent une progression de **+17,2%** pour atteindre **210,3 MTND** au 30 Juin 2017 vs 179,6 MTND à fin juin 2016.
- La marge d'intérêt a atteint **73,4 MTND** au 30 Juin 2017 vs 67,8 MTND à fin juin 2016 soit une progression de **+ 8,2%**.
- La marge sur les commissions enregistre une progression de **+7,2%** pour atteindre **41,8 MTND** au 30 Juin 2017 vs 39 MTND à fin juin 2016. La progression de la marge sur les commissions est de **+18,3%** compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement enregistrent une progression de **51,1%** pour atteindre **18,5 MTND** au 30 Juin 2017 vs 12,2 MTND à fin juin 2016.
- Le Produit Net Bancaire progresse de **+12,3%** pour atteindre **133,7 MTND** au 30 juin 2017 vs 119 MTND à fin juin 2016. La progression du Produit Net Bancaire est de **+15,9%** compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017.
- Les frais de personnel augmentent de **+15,3%** au 30 juin 2017 vs juin 2016 pour atteindre **50,8 MTND** vs 44 MTND au 30 juin 2016. Cette progression intègre les impacts de mesures de valorisation du capital humain à hauteur de +5,3% et un effet de décalage de +2.3% en lien avec le taux définitif de l'augmentation légale de 2016 servie en 2017. En dehors de ces deux effets, l'augmentation des frais de personnel s'établit à **7,7%**.
- Les charges opératoires évoluent de **+14,5%** à fin juin 2017 vs juin 2016, en lien avec la hausse des frais de personnel et des investissements dans les infrastructures informatiques.
- Le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de **+10%** pour atteindre **65,1 MTND** au 30 juin 2017 vs 59,2 MTND à fin juin 2016. La progression du Résultat Brut d'Exploitation est de **17,3%** compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017.
- Le coefficient d'exploitation au 30 Juin 2017 est de 51,3%. Compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017, le coefficient d'exploitation s'établit à **49,7%** au 30 Juin 2017 vs 50,3% à fin Juin 2016.
- La bonne dynamique des revenus et la maîtrise du coût du risque (CNR de 8,2 MTND au 30 juin 2017 vs 10,5 MTND à fin juin 2016) ont permis à l'UIB d'afficher au terme du premier semestre 2017 un résultat d'exploitation – résultat avant impôts – de **56,8 MTND** en croissance de **+16,7%**. Compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017, le résultat d'exploitation de la Banque augmente de **+25,6%**.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE** : Les Ciments de Bizerte

Siège social : Baie de Sebra Bp 53 – 7000 Bizerte

La société les Ciments de Bizerte publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} Trimestre 2017.

	2ème trimestre 2017	2ème trimestre 2016	du 01/01/2017 au 30 /06/2017	du 01/01/2016 au 30/06/2016	du 01/01/2016 au 31/12/2016*
PRODUCTION					
Clinker en tonnes	184 600	138 240	332 350	227 410	528.310
Ciment en tonnes	142 898	152 469	294 031	303 117	578.938
Chaux en tonnes	8 572	6 775	15 685	16 401	42.460
CHIFFRE D'AFFAIRES					
Ventes locales en dinars	15 088 653	14 701 115	31 673 698	33 357 115	59.957.753
Exportation équivalent en dinars		1 067 195		1 207 397	1.493.389
Total H.T.V.A.	15 088 653	15 768 310	31 673 698	34 564 512	61.451.142
INVESTISSEMENTS					
En dinars HTVA	635 657	4 109 542	1 536 396	7 038 011	7.819.229
ENDETTEMENTS EN DINARS					
Principal			101 195 088	96 725 566	93.116.530
Intérêts			1 612 354	1 315 952	255.124
Total			102 807 442	98 041 518	93.371.654
Crédits de Gestion en dinars			33 125 137	21 778 948	25.604.938

- Les chiffres au 31.12.2016 définitifs sont audités par les commissaires aux comptes.

Commentaires :

Le deuxième trimestre 2017 s'est caractérisé par une augmentation de la production du clinker de 33,54 % (+ 46.360 tonnes) comparé à la même période de l'année 2016. La production cumulée du clinker au terme du premier semestre 2017 a connu une augmentation notable de 46 % (+104940 tonnes) par rapport à la même période de l'année 2016

1. INVESTISSEMENTS :

Les investissements qui sont en cours de réalisation portent essentiellement sur :

Les travaux de Génie Civil du quai : avancement des travaux (100 %).

Modernisation des installations chargements et déchargements quai : reprise des travaux.

Avancement des travaux mécanique de (90 %).

Avancement des travaux électrique de (70 %).

La fin de l'ensemble des travaux et l'entrée en exploitation (phase essai) du projet sont programmés pour la deuxième décennie du mois d'août 2017.

2. PRODUCTION ET CHIFFRE D'AFFAIRES :

Sachant que la production du clinker du secteur au terme du deuxième trimestre a augmenté de 17,98 % ; la production du clinker de la société LES CIMENTS DE BIZERTE au cours du deuxième trimestre 2017 a connu une augmentation de 33,54 % par rapport à la production de la même période de 2016 et ce, suite à la bonne marche du four, des gratteurs et du concasseur.

Au cours du premier semestre 2017, les quantités vendues sur le marché local des liants (ciments et chaux) du secteur ont enregistré une régression générale de 2 %.

- Suite -

La Société LES CIMENTS DE BIZERTE a enregistré durant le deuxième trimestre une augmentation de +5,24 % de ses ventes de liants. Le chiffre d'affaires local du deuxième trimestre 2017 a connu une augmentation de 2,64 % comparé au deuxième trimestre 2016 avec malheureusement un léger recul du chiffre d'affaires global (local + export) 4,31 % essentiellement en raison des difficultés rencontrées par l'ensemble du secteur dans l'exploitation du ciment.

Cette baisse du chiffre d'affaires global au deuxième trimestre 2017 est due à la conjoncture du marché local conjuguée à la chute vertigineuse des exportations (-81%) sur les marchés habituels (Algérie et Lybie). Cette situation a entraîné une concurrence acharnée entre les cimenteries touchant les prix, les modalités de règlements, les avantages accordés ect.....

Toutefois les perspectives des Ciments de Bizerte demeurent bonnes avec l'entrée en exploitation des nouvelles installations du quai au cours du troisième trimestre 2017 (deuxième décade d'août 2017) et la reprise des exportations et des déchargements du coke pour la majorité des cimenteries.

1. L'ENDETTEMENT :

Il est à noter que la société a obtenu tous les crédits à moyen et long terme nécessaires pour le financement de son programme de mise à niveau II (PMN II) et de certains projets d'accompagnement et que les contrats de crédits, servant pour le financement du reliquat des projets suscités, ont été signés.

En ce qui concerne les crédits à court terme pour préfinancement des stocks, ils seront honorés à leurs échéances quoiqu'il reste envisageable de les renouveler pour une période supplémentaire.

2. PERSPECTIVES :

Les perspectives du deuxième semestre 2017 se présentent comme suit :

L'augmentation sensible de la production de clinker et de ciment suite aux travaux de maintenance annuelle ce qui permettra de subvenir à la demande locale et le développement de l'export.

Finalisation du projet d'aménagement du quai qui est prévu s'achever au cours du troisième trimestre 2017 dotant ainsi la société d'un quai spécialisé performant permettant d'une part le développement des exportations par voie maritime du clinker et du ciment vers l'Afrique et l'Europe et d'autre part le déchargement des navires de coke de pétrole pour tout le secteur cimentier reprenant ainsi les recettes conséquentes au titre de cette activité qui a été suspendue depuis juin 2015 suite aux travaux d'aménagement.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ONE TECH HOLDING**

Immeuble les arcades « Tour A » Cité El Khalij Rue Lac Lochness Les Berges Du Lac 1053 Tunis

TRIMESTRE 2/2017

Le groupe ONE TECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017

(*)

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du deuxième trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er Janvier au 30 Juin		Variations		Performance annuelle
	T2-2017	T2-2016	en Valeur	V en %	2017	2016	en valeur	en %	
Désignation									Année 2016
Revenus	171 045 727	150 517 147	20 528 580	13,6%	332 694 379	284 334 659	48 359 720	17,0%	573 648 538
Ventes à l'export	131 975 803	106 840 989	25 134 814	23,5%	254 893 500	206 363 791	48 529 709	23,5%	418 925 203
Ventes locales	39 069 924	43 676 158	- 4 606 234	-10,5%	77 800 879	77 970 868	- 169 989	-0,2%	154 723 335
Production	174 187 022	150 735 979	23 451 043	15,6%	337 590 732	282 955 798	54 634 934	19,3%	579 527 223
Investissements	10 402 146	6 926 160	3 475 986	50,2%	22 376 903	13 207 377	9 169 526	69,4%	35 843 321
Investissements Corporels & incorporels	10 329 575	6 752 666	3 576 909	53,0%	21 604 355	13 032 383	8 571 972	65,8%	33 476 213
Investissements Financiers	72 570	173 494	- 100 924	-58,2%	772 548	174 994	597 554	341,5%	2 367 108
Structure de l'endettement	-	-	-		78 216 886	72 488 554	5 728 332	7,9%	67 455 222
Endettement à long et moyen terme	-	-	-		51 701 360	51 301 935	399 425	0,8%	44 665 827
Endettement à court terme	-	-	-		26 515 526	21 186 619	5 328 907	25,2%	22 789 395

(*) Les valeurs sus-indiquées du deuxième trimestre 2017 ne sont pas auditées.

Faits les plus marquants:

- Les revenus du groupe One Tech ont progressé durant le deuxième trimestre 2017 de 13,6% par rapport à la même période de l'année 2016 ;
- La croissance des revenus a été la résultante d'une importante progression des exportations +23,5%, alors que des ventes sur le marché local enregistrent une baisse de -10,5% ;
- Les exportations ont sensiblement augmenté comme suite à l'actuelle forte dynamique du marché de l'automobile, et aux augmentations de capacité réalisées sur les dernières années.
- Les revenus du pôle mécatronique ont atteint sur la période 156,1 millions de dinars, en forte progression de 33% par rapport à leur niveau de 2016.
- L'effort d'investissement du Groupe ONE TECH reste soutenu et couvre les augmentations capacitaires et les améliorations de la qualité et de la productivité. Les investissements physiques ont atteint, au 30 Juin 2017, une enveloppe de 21,6 millions TND, en augmentation par rapport à leur niveau de l'année précédente de 65,8% ;
- L'endettement global du groupe passe à 78,2 millions de dinars contre 67,5 millions de dinars au 31 décembre 2017, en augmentation largement moins que proportionnelle par rapport à l'investissement entrepris ;
- Enfin, les réalisations de revenus de la société de droit marocain OTMA, se sont remontés, au 30 Juin 2017, à 5,85 millions de dinars, contre 1,36 millions de dinars sur l'ensemble de l'année 2016.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**TAWASOL GROUP HOLDING SA.**

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

La société TGH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.Les indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017:

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du 2 ^{ème} trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1 ^{er} janvier au 30 juin [1]		Variations		Performance annuelle [2]
	désignations	T2-2017	T2-2016	en Valeur	en%	2017	2016	en Valeur	
Revenus	23 948 331	37 848 209	-13 899 878	-36,7%	55 768 170	65 974 976	-10 206 806	-15,5%	141 960 938
Réseau de télécommunication	5 512 181	9 763 028	-4 250 847	-43,1%	10 660 743	20 705 889	-10 045 146	-48,5%	38 636 915
Réseau d'infrastructure	7 057 275	19 187 933	-12 130 658	-63,2%	21 166 800	25 876 443	-4 709 643	-18,2%	63 808 010
Industrie et service	11 378 875	8 897 248	2 481 627	27,9%	23 940 627	19 392 644	4 547 983	23,5%	39 516 013
Production [3]	26 150 217	38 463 112	-12 312 895	-32,0%	63 671 677	65 164 518	-1 492 841	-2,3%	143 332 024
Investissements	2 680 245	4 655 556	-1 975 311	-42,4%	3 749 655	6 990 037	-3 240 382	-46,4%	22 155 700
Investissements corporels	680 245	4 655 556	-3 975 311	-85,4%	1 749 655	6 990 037	-5 240 382	-75,0%	18 655 670
Investissements financiers	2 000 000		2 000 000	100,0%	2 000 000		2 000 000	100,0%	3 500 030
Structure de l'endettement					86 592 393	53 070 854	33 521 539	63,2%	87 169 804
Endettement à long et moyen terme					38 337 074	38 277 165	59 909	0,2%	46 324 335
Endettement à court terme					48 255 320	14 793 689	33 461 631	226,2%	40 845 469

[1] Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs arrêtés au 30/06/2017 sont la comptabilité générale (situation comptable provisoire et non audité) et l'information de gestion

[2] Arrêté comptable au 31-12-2016 non audité

[3] Production immobilière comprise

Commentaires et faits saillants:

■

Revenus :

Tawasol Groupe Holding clôture le premier semestre 2017 avec un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 55 768 170 DT et ce, contre 65 974 976 DT réalisé au 30 juin 2016, soit une baisse de l'ordre de 15,5%.

Après une croissance de chiffre d'affaires enregistrée au cours du premier trimestre 2017 au niveau des pôles Industrie et Réseau d'Infrastructure, le deuxième trimestre connaît un repli expliqué par :

La baisse du chiffre d'affaires réseau de télécommunication suite au gel par Mobilis de son carnet de commande sur le territoire Algérien avec tous les prestataires. Laquelle baisse a été compensée par un nouveau contrat avec un équipementier et dont les retombées commencent au cours du deuxième trimestre 2017, d'où un glissement attendu des réalisations escomptées sur le deuxième trimestre de l'année.

La baisse dans les revenus du pôle réseau d'infrastructure due à l'effet cyclique du chiffre d'affaires lié à la fourniture du projet pipeline gaz.

Le pôle promotion immobilière amorcé en travaux vers début 2017, n'enregistre pas encore de contributions aux revenus, néanmoins, la production du 2ème trimestre 2017 s'établit à 2 374 938 DT contre une production du premier trimestre de l'année de 1 097 469 DT ;

Production :

Face au repli du chiffre d'affaires, la production au 30 juin 2017 se maintient sensiblement par rapport au 30 juin 2016, avec 63 671 677 DT contre 65 164 518 DT enregistré au 30 juin 2016.

Investissements :

L'effort d'investissement cumulé au 30/06/2017 enregistre une baisse de 46% par rapport au 31/12/2016, ayant passé de 6 990 037 DT à 3 749 655 DT. Les investissements du 2ème trimestre s'établissent à 2 680 245 DT principalement constitués par des investissements financiers de croissance par intégration verticale au niveau du pôle réseau d'infrastructure.

Endettement :

L'endettement net consolidé du groupe se maintient sensiblement à son niveau enregistré au 31/12/2016 avec le début d'un trend baissier sur l'endettement à long et moyen termes. En effet, l'endettement net s'est élevé au 30 juin 2017 à 86 592 393 DT contre 87 169 804 DT enregistré à fin 2016.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La Société Tunisienne de l'Air - TUNISAIR - publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs d'activité	Unité	2 ^{ème} TR 2017	2 ^{ème} TR 2016	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	2016 (provisoire)
Nombre de passagers transportés	Passager	850 206	692 853	1 537 574	1 348 933	2 991 841
<i>Régulier +supplémentaire (3)</i>	<i>Passager</i>	<i>776 386</i>	<i>655 104</i>	<i>1 442 636</i>	<i>1 286 578</i>	<i>2 865 579</i>
<i>Charter +pèlerinage (3)</i>	<i>Passager</i>	<i>73 820</i>	<i>37 749</i>	<i>94 938</i>	<i>62 355</i>	<i>126 262</i>
Nombre d'heures de vol Charter (3)	Heures	2 022	1 186	2 808	2 104	3 285
Nombre d'heures de vol louées	Heures	417	0	423	0	410
Passagers -Kilomètres Transportés (PKT) (3)	Miliers	1 415 919	1 111 226	2 535 652	2 127 581	4 641 282
Sièges-Kilomètres Offerts (SKO) (3)	Miliers	1 926 165	1 602 889	3 442 868	3 021 796	6 501 321
Coefficient de remplissage	%	73,5%	69,3%	73,6%	70,4%	71,4%
Coefficient de chargement (3)	%	68,1%	62,1%	66,9%	63,0%	64,2%
Tonnage Fret et poste	Tonne	2 045	1 571	3 702	2 939	5 766
Tonne s-kilomètres transportées (3)	Tonne Kilometre	144 023	115 022	261 080	219 994	479 906
Tonne s-kilomètres offertes (3)	Tonne Kilometre	211 340	185 165	390 047	349 070	747 089
Part du Marché	%	40,0%	42,6%	43,3%	46,1%	39,9%
Ponctualité Flotte	%	45,0%	65,0%	46,1%	59,0%	54,7%
Utilisation Flotte	H/J/avion	8,6	7,05	8,0	6,7	7,04
Recette moyenne / passager (vols réguliers) (3) (5)	Dinars	259	220	251	219	243
Recette moyenne / heures de vol (charters) (3)	Dinars	12 475	12 286	11 953	11 932	11 209
Revenus du transport par catégorie (3) (4)	MD	280,793	213,400	499,076	408,594	937,297
<i>Activité régulière + supplémentaire (3) (4)</i>	<i>MD</i>	<i>245,446</i>	<i>190,092</i>	<i>443,952</i>	<i>368,218</i>	<i>838,944</i>
<i>Activité charter + pèlerinage*(3)</i>	<i>MD</i>	<i>26,030</i>	<i>16,380</i>	<i>38,228</i>	<i>27,610</i>	<i>61,205</i>
<i>activité fret+poste*(3)</i>	<i>MD</i>	<i>9,317</i>	<i>6,928</i>	<i>16,896</i>	<i>12,766</i>	<i>37,147</i>
Dépense assistance commerciale	MD	21,075	19,485	40,759	35,788	78,667
Dépenses Assistance Catering (3)	MD	7,696	8,875	14,159	13,050	27,612
Redevances Aéroportuaires	MD	80,288	69,550	150,780	129,755	273,971
Loyer Avions	MD	3,440	0	3,477	0	6,216
Assurances Avions	MD	1,683	2,058	3,343	4,117	8,304
Charges d'entretien et réparation (3)	MD	14,647	13,672	32,598	32,174	66,906
Dépenses Carburants (3)	MD	62,530	42,353	114,653	74,499	174,364
Charges de personnel (2)	MD	46,124	41,134	89,917	81,916	182,620
Amortissements Avions (3)	MD	25,730	25,878	52,165	52,497	96,068
Effectif	Employé	3 704	3 649	3 704	3 649	3 579
Nombre d'avions en exploitation (au 31/03/2017)	Avion	28	29	28	29	29
<i>Avions Propriété de Tunisair</i>	<i>Avion</i>	<i>21</i>	<i>22</i>	<i>21</i>	<i>22</i>	<i>22</i>
<i>Avions en Leasing</i>	<i>Avion</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>7</i>
Liquidité et équivalents de liquidité (au 30/06/2017)	MD	149,932	83,023	149,932	83,023	171,253
Endettement (au 30/06/2017)	MD	1 045,021	1 027,169	1 045,021	1 027,169	1 015,049
Charges Financières	MD	3,629	4,100	7,441	6,633	12,848
Redevances de leasing (principal)	MD	16,755	18,860	37,294	34,557	67,481
Produits financiers	MD	0,020	0,060	0,617	0,179	0,556

- Suite -

Remarques

- (1) Les chiffres relatifs aux rubriques ci-après sont élaborés en termes de flux financiers (encaissements décaissements) à partir de source extra-comptables:
- Liquidités et équivalents de liquidité
 - Redevances de leasing
 - Charges financières
 - Produits financiers
- (2) Salaires et charges salariales payés sur la période.
- (3) Les chiffres du 2^{ème} trimestre 2016 ont été rectifiés compte tenu des réalisations effectives.
- (4) Les revenus du transport par catégorie comportent les redevances d'embarquement et de sécurité collectées.
- (5) La Recette Moyenne / passager (vols réguliers) est calculé sur la base des recettes hors taxes et redevances collectées.

Les réalisations du deuxième trimestre 2017 comparées à celles de la même période de 2016 dégagent les tendances suivantes :

- 1- L'augmentation du nombre de passagers toutes activités confondues de 23% grâce essentiellement à l'amélioration de l'activité R+S de 19%
- 2- L'augmentation des revenus du transport de 32 %
- 3- L'augmentation du prix du carburant en moyenne par tonne de 25,7 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2016
- 4- L'augmentation des charges de personnel de 12 %,

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURSD'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SANIMED**

Siège social:Route de Gremda Km 10,5 / BP 68 Markez Sahnoun

La société SANIMED publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'année 2017.

Libellé	2 ^{ème} Trimestre			Cumul au 30 juin			Cumul 2016	
	En dinars	2017	2016	Variation en %	2017	2016		Variation en %
1- Chiffre d'Affaires		9 658 322	8 198 921	18%	19 366 716	16 578 983	17%	32 350 462
CA Local		6 454 273	6 549 223	-1%	12 371 181	12 306 401	1%	23 942 688
CA Export		3 204 049	1 649 698	94%	6 995 535	4 272 582	64%	8 407 774
2- Production		7 387 605	6 280 824	18%	15 154 320	12 681 186	20%	25 880 369
3- Investissements		2 028 287	3 456 404	-41%	2 500 948	3 871 896	-35%	6 687 133
4- Engagements bancaires					37 225 570	37 669 624	-1%	47 166 389
Dettes à Moyen et Long terme					21 525 776	27 029 073	-20%	18 543 702
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)					15 699 794	10 640 551	48%	28 622 687

Commentaires sur les indicateurs d'activité au 30 Juin 2017:

Au 30/06/2017, le chiffre d'affaires de SANIMED a atteint 19 367mDT, soit en croissance de 17% par rapport à la même période de 2016.

- ✓ le chiffre d'affaires local du premier semestre 2017 s'est amélioré de 1% par rapport au premier de 2016 à 12 371 mDT.
- ✓ le chiffre d'affaires export du premier semestre 2017 s'est accru de 64% par rapport au premier de 2016, et ce, grâce la concrétisation des efforts déjà entamés pour amplifier le portefeuille clients principalement en Algérie, France et en Italie.

Le chiffre d'affaires global au 30/06/2017 représente 47% du chiffre d'affaires global annuel (40 934 mDT)prévu dans le Business Plan (2016-2020) et présenté au niveau du prospectus d'introduction en Bourse.

La production a enregistré au 30 juin 2017 une progression de 20% par rapport à la même période de l'année 2016. Cette évolution s'explique par l'entrée en production de la nouvelle extension à partir du mois de juin 2016.

La société a réalisé des investissements de l'ordre de 2 501 mDT au 30 juin 2017 contre 3 872 mDT à fin Juin 2016, soit une baisse de 35%.

Les engagements bancaires s'établissent à 37 226 mDT au 30/06/ 2017 contre 37 670 mDT au 30/06/2016, enregistrant ainsi un repli de 1%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**CEREALIS**

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053
Tunis.

La société Céréales publie les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017 :

Libellées	Unité	2 T 2017	2 T 2016	Var %	Cumul au 30/06/2017	Cumul au 30/06/2016	Var %	31/12/2016
Revenus cerealis	Unité	2 221 043	1 779 241	24,83%	4 786 847	4 191 343	14,21%	10 027 890
Snacks salés	dt	2 221 043	1 779 241	24,83%	4 786 847	4 191 343	14,21%	10 027 890
Local	dt	2 155 703	1 764 243	22,19%	4 617 443	4 150 551	11,25%	9 860 790
Export	dt	65 340	14 998	335,66%	169 404	40 792	315,29%	167 100
Production cerealis	Unité	2 244 777	1 890 269	18,75%	4 914 752	4 266 106	15,20%	10 054 620
Valeur	dt	2 244 777	1 890 269	18,75%	4 914 752	4 266 106	15,20%	10 054 620
Investissement cerealis	Unité	506 394	66 018	667,05%	555 212	109 323	407,86%	203 044
Investissement corp & incorporel	dt	506 394	66 018	667,05%	555 212	109 323	407,86%	203 044
Structure d'endettement cerealis	Unité				2 386 140	2 566 089	-7,01%	2 106 986
Solde endettement LT cerealis	dt				493 979	304 212	62,38%	213 782
Solde endettement CT cerealis	dt				1 639 257	1 368 403	19,79%	1 390 365
Solde découvert cerealis	dt				252 904	893 474	-71,69%	502 835

Commentaires sur les données individuelles:

Continuant sur la lancée positive du premier trimestre, les revenus ont enregistré une progression de 24,83% en ce deuxième trimestre 2017 ; cette progression ayant été enregistrée à la fois sur le local et sur l'export. Cette progression est le reflet de l'ensemble des actions d'amélioration qui ont été déployées depuis 2015.

Les investissements corporels et incorporels ont progressé de 667%, du fait d'investissements réalisés au niveau de la production.

L'endettement a quant à lui baissé de 7%.

Au niveau qualitatif, l'entreprise continue à consolider sa position de leader.

Indications et Commentaires sur les réalisations du Groupe :

Au niveau du consolidé, les indicateurs sont également très positifs, faisant état d'une augmentation de 27% des revenus au 2^e Trimestre, et portant ainsi la croissance cumulée au premier semestre à 23% (10.8 MDT contre 8.8 MDT en 2016).

Au niveau de l'endettement du Groupe, celui-ci se situe à 5,5 Millions de dinars environ, soit en baisse de 13% par rapport à la même période en 2016.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « MONOPRIX »**

Siège Social: Rue Larbi Zarrouk Mégrine

La société S.N.M.V.T « MONOPRIX» publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 (*)

	Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Du 01/04/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Au 31/12/2016
CA TTC	138 865	138 044	277 597	267 455	556 386
CA HT	133 138	132 142	266 345	256 345	533 018
Cout achat Marchandises vendues	108 767	108 913	217 690	212 215	437 191
Charges du personnel	12 436	11 191	24 847	21 575	45 756
- Ratio Masse salariale / CA HT	9,34%	8,47%	9,33%	8,42%	8,58%
- Effectif	3 676	3 715	3 676	3 715	3 601
Charges financières	1 147	859	2 342	2 040	4 131
Produits financiers	3	2 622	12	2 640	7 909
Nombre de points de vente	89	86	89	86	84
Delai de règlement fournisseurs en nbre de jours	73	74	73	74	70

(*)Données comptables disponibles à ce jour et non encore validées par les commissaires aux comptes.

Commentaires:

Le chiffre d'affaires HT du 2^{ème} trimestre 2017 a enregistré une progression de + 0,79% comparé à celui de la même période de l'année 2016.

Le cumul du CA HT sur le premier semestre 2017 affiche quant à lui une évolution de +3,9% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2016.

Durant le 1^{er} semestre 2017, la SNMVT MONOPRIX, a procédé à l'ouverture des 6 magasins: Monoprix Zaghouan, Monoprix Gabes, Monoprix Bellevue, Monoprix Cité Elkhadhra, Monoprix Monastir Mall et Monoprix Soukra Cité Zayatine.

Les magasins de Feryana, Redaief et Mateur demeurent fermés, celui de Sousse Boujaafar a été définitivement abandonné.

Les charges du personnel du 2^{ème} trimestre 2017 ont augmenté de 11,13% par rapport à celles de la même période de l'année 2016. Ceci s'explique par l'effet :

- des négociations salariales sectorielles.
- des nouvelles ouvertures.

*Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks) ;
- Trésorerie nette.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

POULINA GROUP HOLDING
Siège social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous

La société POULINA GROUP HOLDING « PGH » publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

N.b : Tous les chiffres sont en dinars

Tous les chiffres indiqués ci-dessous ne sont ni consolidés ni audités.

Les chiffres présentés par métier d'activité sont des chiffres consolidés au niveau de chaque métier.

A. Indicateurs du 2^{ème} trimestre : activité globale du groupe P.G.H

Indicateurs		Unité	2 ^{ème} Trimestre 2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	Variation 2 ^{ème} trim 2017/ 2 ^{ème} trim 2016	cumul au 30/06/17	Cumul au 30/06/16	Variation 1 ^{er} sem 2017/ 1 ^{er} sem 2016	Année 2016
Revenus	Total	DT	530 186 185	478 293 428	11%	1 001 416 703	889 827 808	13%	1 679 377 869
	Local	DT	463 188 616	426 000 220	9%	875 178 743	797 488 384	10%	1 477 008 815
	Export	DT	66 997 569	52 293 208	28%	126 237 960	92 339 424	37%	202 369 054

Production		DT	526 973 434	470 811 882	12%	993 832 673	882 394 667	13%	1 665 965 373
------------	--	----	-------------	-------------	-----	-------------	-------------	-----	---------------

Investissements

Investissements		DT	36 444 978	33 559 982	9%	56 422 859	48 779 801	16%	156 390 471
-----------------	--	----	------------	------------	----	------------	------------	-----	-------------

Dettes Bancaires**Dettes Bancaires**

			2 ^{ème} Trimestre 2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	Variation 2 ^{ème} trim 2017/ 2 ^{ème} trim 2016	31/12/ 2016
Endettement	CMT	DT	276 808 388	327 127 001	-15%	279 906 690
	CCT	DT	209 015 514	223 186 001	-6%	162 051 431
	total	DT	485 823 902	550 313 002	-12%	441 958 121

Unité dinars

En termes de revenus : les revenus globaux de PGH ont augmenté, durant le 2^{ème} trimestre 2017, de 11% par rapport à ceux de la même période 2016, cette hausse s'explique par

- Suite -

l'amélioration de tous les métiers du groupe (à l'exception de l'immobilier) ainsi que par l'importante amélioration des ventes export (+28%).

En termes d'investissements : les investissements réalisés, durant ce 2^{ème} trimestre 2017, ont atteint 36 Millions de Dinars contre 33 Millions de Dinars pour la même période en 2016.

La plus grande partie de ces investissements, soit 53%, est réalisé par le métier intégration avicole (nouvelle usine d'aliments et les nouveaux centres d'élevage) et 23% par le métier matériaux de construction avec le lancement de la construction de la nouvelle usine de brique.

Faits saillants du 2^{ème} trimestre 2017, par métier :

Les plus importantes hausses de revenus ont concerné :

1- AVICULTURE: augmentation de 8 Millions de Dinars soit + 4%.

Cette progression des ventes a concerné les produits avicoles suivants : L'aliment, viande de volailles et dérivés, poussins et œufs de consommation, ainsi que l'importante hausse de 111% des ventes à l'export (principalement les co- produits) .

2- EMBALLAGE: augmentation de 1 Millions de Dinars soit + 2%.

Ce métier a connu une reprise des ventes, avec une hausse remarquable suite à l'amélioration de la productivité de toutes les usines et l'importante reprise de la vente locale qui a augmenté de 9%.

3- COMMERCE & SERVICES: progression de 11.5 Millions de Dinars soit +23%.

Ce métier a enregistré de bonnes performances au niveau des ventes des matières premières sur le marché local.

4- PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION: progression de 17 Millions de Dinars soit +18 %.

Cette progression s'explique par la hausse de la vente des produits laitiers , huile margarine et mayonnaise , ainsi que la hausse des ventes export de 35% (essentiellement les huiles , margarine et mayonnaise sur les pays africains).

5- TRANSFORMATION D'ACIER : progression de 10 Million de Dinars soit +33 %.

- Cette hausse est due à la hausse de tous les activités d'acier.

6- MATERIAUX DE CONSTRUCTION: progression de 4 Millions de Dinars soit +11%.

La hausse des revenus provient de l'amélioration des ventes des carreaux céramiques sur le marché local (+12 %) .

7- BOIS & BIENS D'EQUIPEMENT: progression de 2 Million de Dinars soit +8%.

Cette progression s'explique notamment par la hausse de vente des produits électro-ménagers. (hausse de 35%)

8- IMMOBILIER: régression de 2 Million de Dinars soit -28%.

Les revenus de ce métier proviennent des ventes des projets de promotion immobilière.

- Suite -

B-Indicateurs par métier :

METIER	Indicateurs		Unité	2 ^{ème} Trimestre 2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	Variation 2 ^{ème} trim 2017/ 2 ^{ème} trim 2016	cumul au 30/06/17	Cumul au 30/06/16	Variation 1 ^{er} sem 2017/ 1 ^{er} sem 2016	Année 2016
Intégration Avicole	Revenus	Total	DT	204 573 242	196 632 889	4%	415 155 152	379 108 876	10%	769 739 874
		Local	DT	197 952 050	193 498 063	2%	404 432 956	372 602 770	9%	757 244 646
		Export	DT	6 621 192	3 134 826	111%	10 722 196	6 506 106	65%	12 495 228
	Production		DT	200 481 777	188 780 231	6%	406 852 049	371 526 698	10%	754 345 077
	Investissements		DT	19 256 481	24 231 934	-21%	31 788 182	34 595 536	-8%	88 639 179
	Endettement	CMT	DT	101 865 930	123 332 336	-17%	101 865 930	123 332 336	-17%	102 915 670
		CCT	DT	43 382 045	30 864 140	41%	43 382 045	30 864 140	41%	33 556 656
Produits de grande consommation	Revenus	Total	DT	113 171 888	95 731 851	18%	193 781 967	163 738 987	18%	319 520 175
		Local	DT	81 324 934	72 127 699	13%	134 134 228	122 499 944	9%	230 410 344
		Export	DT	31 846 954	23 604 152	35%	59 647 739	41 239 043	45%	89 109 831
	Production		DT	115 435 325	102 116 488	13%	197 657 606	166 893 767	18%	325 910 579
	Investissements		DT	2 468 202	2 935 930	-16%	3 905 479	3 381 707	15%	6 177 860
	Endettement	CMT	DT	48 177 386	53 880 352	-11%	48 177 386	53 880 352	-11%	48 673 859
		CCT	DT	-9 493 532	-32 233 234	71%	-9 493 532	-32 233 234	71%	-7 343 388
Transformation d'acier	Revenus	Total	DT	40 362 922	30 455 638	33%	75 544 709	62 592 086	21%	128 582 589
		Local	DT	21 949 916	16 660 453	32%	43 743 427	37 720 041	16%	71 365 814
		Export	DT	18 413 006	13 795 185	33%	31 801 282	24 872 045	28%	57 216 775
	Production		DT	41 170 180	31 064 751	33%	77 055 603	63 843 928	21%	131 154 241
	Investissements		DT	892 435	276 577	223%	1 246 322	612 320	104%	2 755 603
	Endettement	CMT	DT	24 325 253	28 999 443	-16%	24 325 253	28 999 443	-16%	24 821 687
		CCT	DT	48 457 530	63 026 744	-23%	48 457 530	63 026 744	-23%	37 857 445
Emballage	Revenus	Total	DT	39 481 226	38 562 540	2%	76 228 381	66 350 856	15%	127 879 385
		Local	DT	32 012 966	29 466 976	9%	59 601 428	51 680 511	15%	101 133 666
		Export	DT	7 468 260	9 095 564	-18%	16 626 953	14 670 345	13%	26 745 719
	Production		DT	39 876 038	38 948 166	2%	76 990 665	67 014 365	15%	129 158 179
	Investissements		DT	1 901 735	1 662 380	14%	2 783 645	3 067 572	-9%	7 180 117
	Endettement	CMT	DT	27 823 400	32 841 358	-15%	27 823 400	32 841 358	-15%	28 110 123
		CCT	DT	7 326 986	4 434 139	65%	7 326 986	4 434 139	65%	5 667 533
Matériaux de construction	Revenus	Total	DT	40 216 950	36 098 477	11%	77 904 168	70 998 912	10%	141 591 067
		Local	DT	38 657 485	34 471 460	12%	74 649 038	67 549 139	11%	134 539 709
		Export	DT	1 559 465	1 627 017	-4%	3 255 130	3 449 773	-6%	7 051 358
	Production		DT	37 803 933	33 932 568	11%	73 229 918	66 738 977	10%	133 095 603
	Investissements		DT	8 316 111	1 317 725	531%	9 874 613	2 319 073	326%	21 973 543
	Endettement	CMT	DT	34 305 991	40 901 995	-16%	34 305 991	40 901 995	-16%	34 659 518
		CCT	DT	5 713 426	7 264 985	-21%	5 713 426	7 264 985	-21%	4 419 420

- Suite -

METIER	Indicateurs		Unité	2 ^{ème} Trimestre 2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	Variation 2 ^{ème} trim 2017/ 2 ^{ème} trim 2016	cumul au 30/06/17	Cumul au 30/06/16	Variation 1 ^{er} sem 2017/ 1 ^{er} sem 2016	Année 2016
Commerce & Services	Revenus	Total	DT	62 332 897	50 653 412	23%	110 080 465	94 985 733	16%	226 949 230
		Local	DT	62 284 397	49 919 309	25%	108 336 300	94 082 826	15%	223 242 298
		Export	DT	48 500	734 103	-93%	1 744 165	902 907	93%	3 706 932
	Production		DT	61 910 686	45 581 878	36%	108 894 660	93 925 876	16%	224 679 738
	Investissements		DT	3 177 633	3 053 287	4%	5 353 454	4 637 822	15%	13 578 327
	Endettement	CMT	DT	27 851 534	30 537 945	-9%	27 851 534	30 537 945	-9%	28 138 548
		CCT	DT	86 788 515	110 665 860	-22%	86 788 515	110 665 860	-22%	67 132 205
Bois & Bien d'Equiptement	Revenus	Total	DT	24 843 567	22 917 867	8%	43 031 147	39 869 770	8%	76 099 622
		Local	DT	23 803 375	22 615 506	5%	40 590 652	39 170 565	4%	72 639 048
		Export	DT	1 040 192	302 361	244%	2 440 495	699 205	249%	3 460 574
	Production		DT	25 092 002	23 147 046	8%	43 461 458	40 268 468	8%	76 860 618
	Investissements		DT	429 240	82 149	423%	1 466 878	165 771	785%	923 377
	Endettement	CMT	DT	5 667 734	8 617 624	-34%	5 667 734	8 617 624	-34%	5 726 141
		CCT	DT	10 637 600	14 778 831	-28%	10 637 600	14 778 831	-28%	8 228 342
Immobilier	Revenus	Total	DT	5 203 493	7 240 754	-28%	9 690 714	12 182 588	-20%	18 219 271
		Local	DT	5 203 493	7 240 754	-28%	9 690 714	12 182 588	-20%	18 219 271
		Export	DT	0	0		0	0		0
	Production		DT	5 203 493	7 240 754	-28%	9 690 714	12 182 588	-20%	18 219 271
	Investissements		DT	3 141	0		4 286	0		49815
	Endettement	CMT	DT	6 791 160	8 015 948	-15%	6 791 160	8 015 948	-15%	6 861 144
		CCT	DT	16 202 944	24 384 536	-34%	16 202 944	24 384 536	-34%	12 533 218

Métier	Désignations	2eme trimestre			Au 30/06		
		2016	2017	Variation	2016	2017	Variation
PGH «prestations de service»	Total Revenus	9 901 071	76 311 093	671%	13 485 270	80 252 771	495%
	Revenus des prestations	3 861 247	4 435 946	0,149	7 445 445	8 377 624	13%
	Revenus des Participations	6 039 825	71 875 147	10,900	6 039 825	71 875 147	1090%
	Charges d'exploitation	3 385 460	3 909 817	0,155	6 432 766	7 341 210	14%
	Prise de participation dans les entreprises du Groupe de la période	14 443 230	6 760 394	-0,532	17 241 932	9 172 218	-47%
	Placements a court terme	0	0	0,000	0	320 055	-100%
	Solde liquidités et équivalents de liquidités	575 660	15 465 003	6,109	575 660	15 465 003	2586%
	TOTAL des Actifs	396 423 194	490 979 502	24%	396 423 194	490 979 502	24%

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER**

Siège social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 1414, Tunisie

La société SOTIPAPIER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 :

Indicateurs	2 ^{ème} trimestre			Cumul du 1 ^{er} janvier au 30 Juin			Année 2016
	2017	2016	var en %	2017	2016	var en %	
Production Kraft (en tonnes)	8 899	6 932	28%	16 151	15 396	5%	29 420
Production Testliner (en tonnes)	6 380	7 209	-12%	12 409	12 679	-2%	25 771
I. Total Production en tonnes	15 279	14 141	8%	28 560	28 076	2%	55 191
CA Kraft	14 478 445	13 121 303	10%	24 550 280	25 560 049	-4%	51 021 522
CA Testliner	6 071 913	5 140 597	18%	11 397 371	10 586 977	8%	20 539 882
CA Energie	495 305	413 060	20%	1 182 429	925 708	28%	1 560 387
Autres	116 381	122 305	-5%	220 419	250 722	-12%	453 934
II. Total Chiffre d'affaires (en DT)	21 162 044	18 797 265	13%	37 350 499	37 323 456	0%	73 575 725
CA local	20 416 725	17 900 755	14%	35 633 193	35 831 364	-1%	69 841 896
CA export	745 319	896 510	-17%	1 717 306	1 492 092	15%	4 182 750
III. Investissements (en DT)	409 372	300 114	36%	864 967	492 949	75%	6 148 254
Endettement à moyen et long terme				4 202 667	3 300 000	27%	5 056 762
Emprunts à moins d'un an				1 708 190	1 100 000	55%	1 708 190
Autres (découvert, escompte, financement de stock)				18 165 023	24 477 354	-26%	28 061 533
IV. Endettement (en DT)				24 075 880	28 877 354	-17%	34 826 485
V. Trésorerie (en DT)				854 468	365 800	134%	98 412

NB : Les chiffres au 30/06/2016 et 31/12/2016 ont été retraité sur la base des états financiers audités.**Commentaires :**

- La production globale réalisée au cours du 2^{ème} trimestre 2017 a enregistré une augmentation de 8% par rapport au 2^{ème} trimestre 2016 suite à une augmentation de la production du papier Kraft de 28% et une diminution de la production du papier cannelure et testliner de 12% ;
- Le chiffre d'affaires réalisé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2017 est en hausse de 13% comparé à la même période de l'année 2016 résultant d'une augmentation des ventes de papier Kraft (+10%) et des ventes de papier cannelure et testliner (+18 %) ;
- L'endettement de la société se situe à 24.075 KDT au 30/06/2017 contre 28.877 KDT au 30/06/2016. La baisse de l'endettement de la société est principalement générée par la baisse de recours à l'escompte passant de 20.864 KDT au 30/06/2016 à 12.958 KDT au 30/06/2017 étant donné que les dividendes de l'exercice 2015 ont été distribués avant le 30/06/2016 et que ceux de l'exercice 2016 seront distribués après le 30/06/2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

Siege social ; Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1080 Tunis.

La société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{EME} trimestre 2017.

2° T 2017	2° T 2016	DU 01/01/17AU 30/06/17	DU 01/01/16 AU 30/06/16	EXERCICE 2016*
-----------	-----------	---------------------------	----------------------------	-------------------

CHIFFRES D'AFFAIRES :

BOISSONS GAZEUSES LOCALES	42 689 508 658	45 499 926 764	65 751 054 410	74 181 081 686	148 771 860 512
BOISSONS GAZEUSES A L' EXPORT	8 345 859 634	6 292 753 061	19 961 490 583	10 288 783 311	41 587 944 242
BIERE LOCALE	60 793 413 339	52 390 521 985	141 405 744 541	123 437 183 582	308 001 648 256
BIERE A L' EXPORT	1 449 348 337	1 442 954 562	2 321 625 639	1 768 104 882	3 153 909 648
AUTRES	5 678 321 290	9 205 313 129	12 535 402 299	13 909 911 012	32 560 401 410
	118 956 451 258	114 831 469 501	241 975 317 472	223 585 064 473	534 075 764 068

VENTES : (EN HL)

BOISSONS GAZEUSES	574 274	623 952	929 830	1 000 320	2 207 070
BIERE	265 922	281 708	683 712	643 805	1 616 457

PRODUCTIONS : (EN HL)

BOISSONS GAZEUSES	424 742	451 686	709 809	703 935	1 617 316
BIERE	339 144	343 999	756 166	709 134	1 623 144

INVESTISSEMENTS :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	85 062 248	19 945 250	230 937 227	564 833 991
TERRAINS				
GENIE CIVIL	996 021 532	254 511 052	1 932 928 617	712 817 361
MATERIEL	2 120 782 433	3 790 801 154	3 687 101 082	5 082 967 272
EMBALLAGES	3 232 607 350	2 599 397 246	5 193 894 411	4 338 287 696
	6 349 411 315	6 729 771 700	10 833 869 360	10 365 009 556

ENDETTEMENTS :

CREDITS BANCAIRES A LONG TERME				
CREDITS BANCAIRES A COURT TERME		7 818 023 507		7 818 023 507
SOLDE COMPTABLE BANCAIRE	30 434 712 721	2 340 635 755	30 434 712 721	2 340 633 755
				89 503 058 178

* Les chiffres du premier trimestre 2017 ont été actualisés

* Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 11/04/2017

- Suite -

INDICATEURS FINANCIERS DU 2 EME T 2017

1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du deuxième trimestre 2017 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- Le chiffre d'affaires local des boissons gazeuses est passé de : 45 499 926 dinars à 42 689 509 dinars.
- Le chiffre d'affaires des boissons gazeuses à l'export a atteint 8 345 860 dinars soit une augmentation de :32.62%.
- Le chiffre d'affaires de la bière locale est passé de 52 390 522 dinars à 60 793 413 dinars.
- Le chiffre d'affaires de la bière sans alcool à l'export est passé de 1 442 955 dinars à 1 449 348 dinars

3) VENTES EN VOLUME :

- le volume des ventes des boissons gazeuses a atteint 574 274 HL
- le volume des ventes de bière vendues est passé de 281 708 HL à 265 922 HL. (démarrage du mois de Ramadan le 27 Mai 2017 au lieu du 06 Juin 2016). Cette baisse sera rattrapée en grande partie pendant le mois de Juillet 2017.

4) PRODUCTIONS :

- la production des boissons gazeuses a atteint 424 742 HL.
- la production de la bière est passée de 343 999 HL à 339 144 HL.

5) LES INVESTISSEMENTS :

Les investissements de la période sont composés essentiellement de l'achat de matériel pour 2 120 782 dinars et d'emballages à consigner (casiers et bouteilles) pour 3 232 607 dinars.

6) ENDETTEMENT :

- Les soldes comptables bancaires au 31/12/2016, sont majorés des montants de recouvrement auprès des clients et des revenus de participation de l'exercice 2016 déduction faite des paiements des impôts, des souscriptions d'actions, des salaires, des fournisseurs et des dividendes payés aux actionnaires de la société.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**WIFAK INTERNATIONAL BANK**

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

WIFAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} Trimestre 2017.

(Mt. en milliers de dinars)

	<u>du</u> 01/04/17 <u>au</u> 30/06/17	<u>du</u> 01/04/16 <u>au</u> 30/06/16	<u>au</u> 30/06/17	<u>au</u> 30/06/16	<u>au</u> 31/12/16
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 931	6 902	9 911	13 102	25 078
Intérêts et revenus assimilés	4 607	6 613	9 474	12 617	23 966
Commissions (en produits)	324	270	437	466	905
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	13	0	13	0
Revenus du portefeuille d'investissement	0	6	0	6	207
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 836	2 346	3 309	4 691	8 439
Intérêts encourus et charges assimilées	1 793	2 293	3 266	4 638	8 198
Commissions encourues	43	53	43	53	235
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	6
3) PRODUIT NET BANCAIRE	3 095	4 556	6 602	8 411	16 639
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	0	0	0	0	0
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	3 129	1 553	5 900	2 703	5 601
Frais de personnel	2 661	1 046	4 817	1 900	3 915
Charges générales d'exploitation	468	507	1 083	803	1 686
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			16 485	12 256	12 108
Portefeuille Titres Commercial			0	90	91
Portefeuille Titres d'Investissement			16 485	12 166	12 017
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			188 889	232 905	211 591
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			25 256	3 256	3 319
Dépôts à vue			12 761	0	0
Comptes d'épargne			4 061	0	0
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			105 558	117 750	99 574
10) CAPITAUX PROPRES *			171 778	169 741	166 842

* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période

- Suite -

I. ASPECTS ET METHODES COMPTABLES RETENUES :

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activités trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la Loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

Les indicateurs d'activités ne tiennent pas compte de la cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires

2. Méthodes comptables appliquées :

1) Règles de prise en compte des produits et charges :

Les produits et charges sont prises en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2) Provisions sur créances de la clientèle.

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

3) Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés.

II. LES FAITS SEILLANTS AU 30/06/2017 :

Le deuxième trimestre 2017 a été marqué par :

- Le démarrage effectif de l'activité en tant que banque universelle vendredi 28 avril 2017.
- Le démarrage de la phase production du système d'information.
- La finalisation des travaux d'aménagement et d'acquisition du Centre d'Affaires à Tunis.
- L'inauguration de neuf agences situées à l'Ariana, Ben Arous, Ezzahra, Nabeul, Gafsa, Djerba, Sfax Gremda, Sfax-M. Boulila et Sfax Sakiet Eddaier.
- Le renforcement des cycles de formation dédiée au personnel de la banque.

La tenue de l'assemblée générale extraordinaire statuant sur la mise à jour des statuts et la séparation entre les fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

La BIAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

(En dinars)

LIBELLES	DEUXIEME TRIMESTRE 2017	DEUXIEME TRIMESTRE 2016	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2017 AU 30/06/2017	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2016 AU 30/06/2016	31/12/2016
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	237 555 811,501	199 083 354,404	450 023 765,214	383 820 338,986	813 885 442,279
* Intérêts	147 409 190,194	120 504 349,245	282 189 215,208	238 664 734,846	513 580 618,692
* Commissions en produits	41 191 172,676	35 695 182,847	80 812 050,735	70 224 461,559	152 171 369,241
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	48 955 448,631	42 883 822,312	87 022 499,271	74 931 142,581	148 133 454,346
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	62 065 121,644	52 230 726,604	121 510 544,310	105 478 354,572	220 249 162,957
* Intérêts encourus	61 647 296,150	51 889 472,406	120 850 470,469	104 924 736,519	218 627 093,503
* Commissions encourues	417 825,494	341 254,198	660 073,841	553 618,053	1 622 069,454
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	175 490 689,857	146 852 627,800	328 513 220,904	278 341 984,414	593 636 279,322
4- Autres produits d'exploitation	2 658 379,688	2 125 618,211	4 647 068,278	3 915 377,805	7 998 353,386
5- Charges opératoires, dont:	85 625 835,590	72 373 785,705	158 298 955,349	138 681 155,653	297 018 466,115
* Frais de personnel	55 951 660,961	47 329 095,974	104 409 645,146	91 620 051,347	196 914 316,887
* charges générales d'exploitation	20 868 307,679	17 766 469,753	37 721 469,346	32 746 588,697	70 387 660,356
6- Structure du portefeuille :	-	-	1 719 630 550,066	1 526 433 865,282	1 770 343 922,477
* Portefeuille-titres commercial	-	-	1 256 691 695,966	1 144 254 332,581	1 336 485 977,183
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	462 938 854,100	382 179 532,701	433 857 945,294
7- Encours des crédits nets	-	-	8 133 985 198,623	7 077 194 871,274	7 678 464 336,118
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	9 516 460 905,891	8 321 093 722,981	9 078 305 229,114
* Dépôts à vue	-	-	4 754 213 938,131	4 079 334 137,812	4 517 821 148,622
* Dépôts d'épargne	-	-	2 271 864 871,520	2 048 687 812,234	2 179 243 028,005
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	184 818 191,968	116 340 521,440	183 144 801,243
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	119 714 772,466	48 175 955,959	115 055 401,795
* Ressources spéciales	-	-	65 103 419,502	68 164 565,481	68 089 399,448
10- Capitaux propres	-	-	825 927 692,705	703 396 040,905	825 750 197,757

- Suite -

FAITS SAILLANTS DU PREMIER SEMESTRE 2017

La BIAT a clôturé le premier semestre 2017 avec les résultats suivants :

⇒ **Un PNB de 328,5MD, en accroissement de 18,0% par rapport à fin juin 2016. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :**

- ⇒ Une marge en intérêts de 161,4MD, en augmentation de 20,6% ;
- ⇒ Une marge sur commissions de 80,2MD, en progression de 15,0% ;
- ⇒ Des autres revenus de 87,0MD, en augmentation de 16,1%.

⇒ **Des charges opératoires de 158,3MD, marquant une évolution de 14,1% ;**

⇒ **Des encours de dépôts de 9 516,5 MD, enregistrant un accroissement de 14,4% d'autant plus satisfaisant qu'il a été tiré par les dépôts à vue (+16,5%) ;**

⇒ **Des encours de crédits nets de 8 134,0MD, en progression de 14,9%.**

NB : Il est à préciser que ces indicateurs ne tiennent pas compte de la contribution au fonds de garantie des dépôts, prévue par le décret gouvernemental n°2017-268 du 1^{er} février 2017.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/06/2017

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier semestre de l'année 2017.

- Suite -

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2017 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-06-2017 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-06-2017 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2017 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-06-2017.

1. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier semestre 2017. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2017 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

2. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2017. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2017.

3. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2017, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2016 que celles relatives à l'année 2017.

Les données relatives à l'année 2016 sont conformes à celles publiées en 2016 dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires du premier semestre 2016.

- Suite -

II-EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier semestre 2017 à 450 024 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 121 511 mD au titre du premier semestre 2017.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées, des titres en portage et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

- Suite -

4-Les encours des crédits nets

Ce poste est composé des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

5-Les encours des dépôts

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6-Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7-Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2016 et au 30/06/2017 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2016 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 24/05/2017.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier semestre 2016 et du premier semestre 2017 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2017, la Société Industrielle des Textiles « SITEX » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée et du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance des comptes sociaux, présentés conformément au système comptable des entreprises 1997 « SCE 1997 » et de rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaires annuelle approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

- Suite -

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve les dites opérations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actions ayant droit de vote, étant précisé que SWIFT TEXTILES EUROPE LTD, actionnaire, n'a pas pris part au vote ; ses actions n'ayant pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion relative à l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter à nouveau le résultat déficitaire de l'exercice 2016 comme suit :

Déficit de l'exercice 2016	(3 187 258,087) Dinars
Résultat reporté 2015	0
Résultats reportés à fin 2016	(3 187 258,087) Dinars

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient les jetons de présence de l'exercice 2017 à 63 000 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre ses membres, ainsi qu'il avisera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

	SEPTIEME RESOLUTION	
--	----------------------------	--

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient la rémunération des membres du comité permanent d'audit de l'exercice 2017 à 13 500 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre les membres de ce comité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

	HUITIEME RESOLUTION	
--	----------------------------	--

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -**1-Le bilan après affectation de résultat comptable.**

BILAN ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en milliers de Dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS	<u>1</u>		
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	1.1	1 752	1 738
Moins : Amortissements		<1 426>	<1 345>
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		326	393
Immobilisations corporelles	1.2	166 708	157 582
Moins : Amortissements		<131 846>	<127 374>
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		34 862	30 208
Immobilisations financières	1.3	1 008	932
Moins : Provisions		-	-
<i>Immobilisations financières nettes</i>		1 008	932
<i>Total des actifs immobilisés</i>		36 196	31 533
Autres actifs non courants		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		36 196	31 533
ACTIFS COURANTS	<u>2</u>		
Stocks	2.1	34 714	29 582
Moins : Provisions		<3 630>	<5 246>
<i>Stocks nets</i>		31 084	24 336
Clients et comptes rattachés	2.2	2 896	4 594
Moins : Provisions		<415>	<415>
<i>Clients nets</i>		2 481	4 179
Autres Actifs Courants	2.3	7 526	9 870
Placements & autres actifs financiers	2.4	167	169
Moins : Provisions		-	-
<i>Placements & autres actifs financiers</i>		167	169
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	2 900	1 813
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		44 158	40 367
TOTAL DES ACTIFS		80 354	71 900

- Suite -**BILAN ARRETE AU 31/12/2016***(Exprimé en milliers Dinars)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	<u>3</u>		
Capital Social		23 063	23 063
Réserves	3.1	14 038	38 181
Autres Capitaux propres	3.2	3 880	4 015
Résultats reportés		<3 187>	<24 101>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 794	41 158
Résultat de l'exercice		-	-
Capitaux propres avant affectation		37 794	41 158
PASSIFS	<u>4</u>		
Passifs non courants			
Emprunts	4.1	6 035	6 006
Provisions non courantes	4.2	1 409	1 450
Total des passifs non courants		7 444	7 456
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.3	3 875	3 022
Autres passifs courants	4.4	3 966	4 061
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.5	27 275	16 203
Total des passifs courants		35 116	23 286
TOTAL DES PASSIFS		42 560	30 742
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		80 354	71 900

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha- 1080 Tunis-

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE a décidé, lors de sa réunion du 23 Mai 2017, une augmentation du capital social de **20 000 000 de dinars à 30 000 000 de dinars** et ce, par incorporation de réserves d'un montant de **10 000 000 de dinars** et attribution gratuite d'actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a donné tous les pouvoirs au président du conseil d'administration de la société pour assurer la réalisation et la constatation de la présente augmentation et la modification corrélative des statuts.

Sur la base de cette décision, il a été décidé de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital et ce, **à partir du 14 août 2017**.

Modalités de l'augmentation

Le capital de la société sera porté de **20 000 000 dinars à 30 000 000 dinars** et ce, par incorporation de réserves et la création de **2 000 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 5 dinars chacune.

Les actions gratuites seront attribuées aux détenteurs des 4 000 000 actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires en bourse des droits d'attribution, **à raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes, et ce, à partir du 14 août 2017**.

Jouissance des actions nouvelles

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2017**.

Cotation en bourse

Les actions anciennes ASTREE seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, **à partir du 14 août 2017**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse **à partir du 14 août 2017** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse **à partir du 14 août 2017**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing **à partir du 14 août 2017**.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

Attijari Leasing

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-

Attijari leasing porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 28/04/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **3 750 000 dinars** pour le porter de **21 250 000 dinars** à **25 000 000 dinars** et ce, par incorporation des réserves.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de **375 000 actions nouvelles gratuites** au nominal de **dix (10) dinars** chacune. Ces actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires détenteurs des 21 250 000 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à concurrence **de trois (3) actions nouvelles pour dix-sept (17) actions anciennes**.

Droits d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **21/07/2017**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à **compter du 01/01/2017 et seront directement assimilées aux actions anciennes**.

Cotation en bourse

Les actions anciennes ATTIJARI LEASING seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, **à partir du 21/07/2017**.

Les actions nouvelles attribuées gratuitement seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **21/07/2017**, et ce, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Cotation en bourse des droits d'attribution

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir **21/07/2017**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **21/07/2017**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 21 JUILLET 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,009%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,171%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,228%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,285%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,342%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,368%	999,333
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,399%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,456%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018	5,684%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,816%	996,080
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,884%	923,650
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,989%	992,203
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,380%	979,361
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,662%	966,812
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,768%	968,847
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,943%		968,521
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,054%	959,557
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,093%	991,975
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,136%	936,496
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,248%	942,684
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"		7,277%	940,234
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,331%	934,883
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,373%	930,645
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,414%	926,726
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,734%		911,421
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,776%	904,790
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"		7,808%	919,396
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,882%	915,954
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,182%		942,214

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	168,107	168,124		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	113,593	113,606		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	97,275	97,285		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	14,978	14,979		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	109,382	109,395		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,537	1,539		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	107,775	107,846		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	40,930	40,934		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,418	55,422		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	117,304	117,181		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	113,229	113,007		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	140,056	140,041		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	520,217	520,126		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	120,252	120,171		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	131,241	130,993		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	140,085	139,974		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	122,247	122,145		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	107,130	106,939		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	153,885	153,445		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	94,625	94,296		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	99,007	98,877		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	152,657	151,486		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	133,955	133,199		
24 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	103,332	102,968		
25 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	104,324	103,313		
26 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,405	21,329		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
27 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 290,217	2 285,943		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	119,867	121,327		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	151,427	152,208		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	164,012	167,193		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	16,952	17,044		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 321,004	5 321,564		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 298,340	5 297,223		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,641	2,638		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,287	2,285		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,229	1,240		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,103	1,108		
40 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,115	1,120		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,117	1,123		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	117,124	118,586		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,037	119,127		
44 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	-	1000,000		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,274	10,372		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,455	106,466
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,570	101,579
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,461	103,471
49 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	100,640	100,651
50 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	102,231	102,244
51 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,470	105,481
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	102,749	102,761
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,298	100,307
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,472	102,478
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	100,599	100,610
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,435	102,446
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	101,806	101,816
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	104,942	104,955
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	103,385	103,395
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,415	102,425
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,000	101,010
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	102,641	102,649
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	100,870	100,882
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	102,170	102,181
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	103,791	103,799
66 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,004	101,017
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	101,215	101,226
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	103,757	103,766
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	100,897	100,906

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,432	10,434
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	101,900	101,911
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	102,203	102,216
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	103,322	103,332
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,248	10,249
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	58,588	58,334
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	102,212	101,784
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,317	17,336
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	290,631	289,926
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,365	29,337
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 335,421	2 329,777
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	72,002	71,961
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,273	54,264
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	105,638	105,390
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	91,955	91,576
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,798	10,777
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,525	11,497
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,315	14,277
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,791	12,734
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,802	13,776
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,090	12,074
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	146,992	146,422
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	140,466	140,123
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,257	9,248
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	103,433	102,765
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	84,253	83,871
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	86,503	85,605
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	97,246	97,154
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	99,614	99,156
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	97,576	96,902
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,324	10,332
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	105,227	106,631
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	147,971	149,491
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	105,719	105,814
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	105,393	105,403
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	206,867	208,461
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	186,118	186,944
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	156,707	157,294
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,522	22,922
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	143,299	144,878
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	125,682	126,460
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 074,939	9 197,786
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,551	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	82,971	83,818
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	988,055	997,698
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5617,607	5635,080
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4987,238	5065,713
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,005	100,057
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	114,068	113,382
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	9,202	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 836,377	10 924,905

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénomée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.org.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs », l'ouverture au public de FCPR ITQAN INVESTMENT FUND et le déclassement du fonds « CEA ISLAMIC FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 6 735 852 DT, y compris des sommes capitalisables de l'exercice de 166 605 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société Axis Capital Gestion. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En outre, nous formulons l'observation suivante :

- Au 31 décembre 2016, l'actif de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT a été employé en des liquidités à un taux de 28,69% se situant en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1- Portefeuille-titres		4 822 936	6 969 625
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	2 796 987	3 773 183
b. Obligations et valeurs assimilées	4.2	2 025 949	3 196 442
AC2- Placements monétaires et disponibilités		1 940 712	2 454 067
a- Placements monétaires	4.4	1 562 836	1 482 798
b- Disponibilités		377 876	971 269
AC3- Créances d'exploitation	4.6	951	12
TOTAL ACTIF		6 764 599	9 423 704
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.7	21 440	24 673
PA2- Autres créditeurs divers	4.8	7 307	12 261
TOTAL PASSIF		28 747	36 934
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.9	5 584 871	8 049 936
CP2- Sommes Capitalisables		1 150 981	1 336 834
a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs		984 376	1 153 330
b - Sommes capitalisables de l'exercice		166 605	183 504
ACTIF NET		6 735 852	9 386 770
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 764 599	9 423 704

ETAT DE RESULTAT
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

			Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	4.3	221 598	379 194
	a. Dividendes		110 392	152 514
	b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		111 206	226 680
PR2-	Revenus des placements monétaires	4.5	83 146	39 509
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		304 744	418 703
CH1-	Charges de gestion des placements	4.10	(115 315)	(178 331)
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		189 429	240 372
CH2-	Autres charges	4.11	(12 134)	(18 848)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		177 295	221 524
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		(10 690)	(38 020)
	SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		166 605	183 504
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		10 690	38 020
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		442 990	(1 257 342)
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(754 145)	544 670
	Frais de négociation de titres		(87 790)	(31 305)
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(221 650)	(522 453)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	(221 650)	(522 453)
a- Résultat d'exploitation	177 295	221 524
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	442 990	(1 257 342)
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(754 145)	544 670
d- Frais de négociation de titres	(87 790)	(31 305)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	(2 429 268)	(2 894 944)
a / Souscriptions	226 390	-
Capital	199 457	-
Régularisation des sommes non distribuables	(7 603)	-
Régularisation des sommes capitalisables	34 536	-
b / Rachats	(2 655 658)	(2 894 944)
Capital	(2 321 836)	(2 557 293)
Régularisation des sommes non distribuables	63 863	37 185
Régularisation des sommes capitalisables	(397 685)	(374 836)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(2 650 918)	(3 417 397)
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
en début de l'exercice	9 386 770	12 804 167
en fin de de l'exercice	6 735 852	9 386 770
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
en début de l'exercice	4 157	5 371
en fin de de l'exercice	3 061	4 157
VALEUR LIQUIDATIVE	2 200,539	2 258,063
TAUX DE RENDEMENT	-2,55%	-5,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2016

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP AXIS CAPITAL PRUDENT

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-03 n° 2-2003.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 parts de 1 000 DT chacune. Sa durée de vie fixée initialement à 3 ans et 3 mois à compter de la date d'ouverture au public a été prolongée de 30 ans.

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT est un fonds commun de placement de capitalisation, il ne distribuera aucun dividende durant sa durée de vie. Le dépositaire de ce fonds est ARAB TUNISIAN BANK (ATB).

Le gestionnaire est AXIS CAPITAL GESTION.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 05-02-04.

Au cours de l'exercice 2012, la dénomination du fonds est passée de «FCP AXIS CAPITAL PROTEGE» à «FCP AXIS CAPITAL PRUDENT».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-16 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-16 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31/12/2016 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique «PR 2-Revenus des placements monétaires»

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Titres OPCVM				
ARABIA SICAV	62	3 248	3 589	0,05%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	239	34 124	30 969	0,46%
FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	594	325 679	288 966	4,27%
Total titres OPCVM	895	363 051	323 524	4,78%(*)

Cote continu

ADWYA	2 658	17 492	16 692	0,25%
ARTES	3 800	29 820	30 054	0,44%
ASSAD	2 492	14 745	15 164	0,22%
ATTIJARI BANK	3950	108 695	106 717	1,58%
BH	3 499	66 742	63 325	0,94%
BIAT	3 070	268 636	272 036	4,02%
BNA	7 800	74 810	70 208	1,04%
BT	30 500	244 879	238 327	3,52%
CARTHAGE CEMENT	31 400	73 587	64 307	0,95%
CEREALIS	74 453	321 237	382 018	5,65%
CITY CARS	1 320	20 460	20 605	0,30%
DELICE	3 200	48 535	49 638	0,73%
EUROCYCLES	1 093	47 421	44 707	0,66%
HANNIBAL LEASE	600	5 062	5 464	0,08%
HEXABYTE	327	1 897	1 393	0,02%
LANDOR	1 192	8 880	11 326	0,17%
NBL	7 230	52 064	49 070	0,73%
OFFICE PLAST	2 024	6 133	6 220	0,09%
OTH	2 500	18 413	21 275	0,31%
SAH	4 280	55 603	58 028	0,86%
SERVICOM	500	4 050	4 938	0,07%
SFBT	12 500	248 140	237 263	3,51%
SIMPAR	1 376	61 042	60 728	0,90%
SOMOCER	12 800	20 291	18 906	0,28%
SOTETEL	18 500	58 060	46 287	0,68%
SOTIPAPIER	5 500	24 699	22 561	0,33%
SOTRAPIL	2 820	24 990	24 791	0,37%
SOTUVER	40 388	160 768	152 020	2,25%
STAR	248	30 987	29 760	0,44%
TELNET	12 041	41 362	42 673	0,63%
TPR	7 000	20 300	19 810	0,29%
TUNIS RE	3 250	26 325	27 287	0,40%
UADH	13 000	55 332	64 090	0,95%
UIB	2 000	36 284	36 596	0,54%
UNIMED	2 960	30 938	30 062	0,44%
Total cote continu	322 271	2 328 679	2 344 346	34,66%

Cote fixing

OFFICE PLAST DA 2016	4724	3 578	3 449	0,05%
BTE ADP	6 364	121 085	98 642	1,46%
SPDIT	3 010	30 118	27 027	0,40%
Total cote fixing	14 098	154 781	129 118	1,91%

Total titres cotés et droits	336 369	2 483 460	2 473 463	36,57%
Total	337 264	2 846 511	2 796 987	41,35%

(*) Ce taux est de 4,80% par rapport à l'actif net

Le détail des mouvements intervenus en portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2015	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2016
Titres OPCVM						
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	-	71 390	35 788	37 265	(1 477)	34 124
FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	502 806	38 749	199 929	215 875	(15 946)	325 679
ARABIA SICAV	3 248	-	-	-	-	3 248
SICAV AXIS TRESORERIE	-	260 232	260 062	260 232	(170)	-
Total titres OPCVM	506 054	370 371	495 779	513 372	(17 593)	363 051
Cote continu						
ADWYA	-	282 889	242 136	265 398	(23 262)	17 492
ARTES	-	88 600	62 660	58 780	3 880	29 820
ASSAD	328 964	60 745	284 399	374 964	(90 565)	14 745
ATB	-	24 558	24 729	24 558	171	-
ATL	-	51 800	51 855	51 800	55	-
ATTIJARI BANK	123 936	788 749	880 658	803 990	76 668	108 695
BH	-	568 305	508 594	501 563	7 031	66 742
BIAT	-	931 070	660 581	662 434	(1 853)	268 636
BNA	292 195	265 517	400 948	482 902	(81 954)	74 810
BT	-	397 544	154 028	152 664	1 363	244 879
BTE ADP	882	249 945	116 927	129 741	(12 815)	121 085
CARTHAGE CEMENT	-	459 401	390 982	385 814	5 168	73 587
CELLCOM	-	117 163	87 062	117 163	(30 101)	-
CEREALIS	400 200	877 227	835 623	956 189	(120 566)	321 237
CITY CARS	149 054	20 460	192 122	149 054	43 068	20 460
DELICE	-	83 711	35 443	35 176	267	48 535
EUROCYCLES	206 135	1 022 699	1 237 493	1 181 413	56 080	47 421
HANNIBAL LEASE	-	64 956	62 936	59 894	3 042	5 062
HEXABYTE	-	13 885	9 189	11 989	(2 800)	1 897
LANDOR	-	24 928	18 563	16 048	2 515	8 880
MPBS	104 365	37 402	121 073	141 767	(20 694)	-
NBL	287 626	178 010	388 951	413 572	(24 621)	52 064
OFFICE PLAST	-	30 678	24 706	24 545	161	6 133
OTH	-	33 659	17 061	15 246	1 815	18 413
PGH	-	50 452	53 190	50 452	2 738	-
SAH	-	512 337	466 137	456 734	9 404	55 603
SERVICOM	-	4 050	-	-	-	4 050
SIAME	-	98 146	87 379	98 146	(10 767)	-
SITS	-	172 177	144 378	172 177	(27 799)	-
SFBT	-	1 264 158	976 726	1 016 018	(39 293)	248 140
SIMPAR	-	61 042	-	-	-	61 042
SOMOCER	9 750	280 790	232 614	270 249	(37 635)	20 291
SOPAT	-	68 168	76 797	68 168	8 628	-
SOTETEL	-	488 473	337 534	430 413	(92 879)	58 060
SOTIPAPIER	858 886	90 099	768 093	924 286	(156 192)	24 699
SOTRAPIL	-	24 995	4	5	(1)	24 990
SOTUVER	57 316	1 055 225	901 249	951 773	(50 523)	160 768
STAR	-	141 882	111 622	110 895	727	30 987
TELNET	123 729	352 037	383 641	434 404	(50 763)	41 362
TGH	224 411	-	211 646	224 411	(12 765)	-
TPR	173 779	31 518	124 384	184 997	(60 613)	20 300
TUNIS RE	-	26 325	-	-	-	26 325
TUNISAIR	54 990	126 270	153 446	181 261	(27 814)	-
UADH	-	55 332	-	-	-	55 332

UIB	-	39 059	2 625	2 775	(150)	36 284
UNIMED	-	34 655	4 316	3 717	599	30 938
Total cote continu	3 396 218	11 651 091	11 844 500	12 597 545	-753 045	2 449 764
Cote fixing						
AIR LIQUIDE	34 852	-	19 716	34 852	(15 137)	-
ASTREE	66 368	-	29 513	66 368	(36 855)	-
MAGASIN GENERAL	263 444	79 181	431 415	342 625	88 790	-
SPDIT	-	30 118	-	-	-	30 118
OFFICE PLAST DA 2016	-	3 578	-	-	-	3 578
Total cote fixing	364 664	112 877	480 644	443 845	36 799	33 696
Total titres cotés et droits	3 760 882	11 763 968	12 325 144	13 041 390	(716 247)	2 483 460
Total	4 266 936	12 134 339	12 820 923	13 554 762	(733 839)	2 846 511

4.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2016 à 2 025 949 DT et correspond aux placements en bons du trésor assimilables et en emprunts obligataires. Il se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Emprunts d'Etat				
BTA 6.3% OCT 2026	400	389 600	393 995	5,83%
Total Emprunts d'Etat	400	389 600	393 995	5,83%
Emprunts des sociétés				
AB2010_15A_31/08	3 000	179 940	182 414	2,70%
AIL 2012-1_5A	2 000	40 000	41 215	0,61%
ATTIJ_BANK2010_7A_11/01	3 000	85 710	88 944	1,32%
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	5 000	400 000	416 924	6,16%
BTK2012-1_7A_15/11	3 000	128 580	129 414	1,91%
HL 2015-01 7A-7.85%	200	20 000	20 847	0,31%
TL 2011_3_5A_5.85%	5 000	100 000	104 322	1,54%
TL 2012_1_5A_6.15%	2 000	40 000	41 170	0,61%
UIB09/1_20A_17/07C	2 700	175 500	179 280	2,65%
UIB2011-1_20A_26082011	5600	420 000	427 423	6,32%
Total Emprunts des sociétés	31 500	1 589 730	1 631 954	24,13%
Total	31 900	1 979 330	2 025 949	29,95%

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2015	Acquisition de l'exercice	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2016
Emprunts d'Etat						
BTA 5.6 AOUT 2022	192 020	-	191 680	192 020	(340)	-
BTA 5.6 AOUT 2022	95 860	-	95 840	95 860	(20)	-
BTA 5.6 AOUT 2022	191 420	-	191 680	191 420	260	-
BTA_5.5_03/2019	510 500	-	492 500	510 500	(18 000)	-
BTA_5.5_03/2019	101 450	-	99 242	101 450	(2 208)	-
BTA 6.3% OCT 2026	-	389 600	-	-	-	389 600
Total Emprunts d'Etat	1 091 250	389 600	1 070 942	1 091 250	(20 308)	389 600
Emprunts des sociétés						
AB2010_15A_31/08	199 950	-	20 010	-	-	179 940
AIL 2012-1_5A	80 000	-	40 000	-	-	40 000
ATTIJ_BANK2010_7A_11/01	128 568	-	42 858	-	-	85 710
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	500 000	-	100 000	-	-	400 000
BTK2012-1_7A_15/11	171 435	-	42 855	-	-	128 580

HL 2015-01 7A-7.85%	20 000	-	0	-	-	20 000
TL 2011_3_5A_5.85%	200 000	-	100 000	-	-	100 000
TL 2012_1_5A_6.15%	80 000	-	40 000	-	-	40 000
UIB09/1_20A_17/07C	189 000	-	13 500	-	-	175 500
UIB2011-1_20A_26082011	448 000	-	28 000	-	-	420 000
Total Emprunts des sociétés	2 016 953	-	427 223	-	-	1 589 730
Total	3 108 203	389 600	1 498 165	1 091 250	(20 308)	1 979 330

4.3- Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dividendes	110 392	152 514
Revenus des BTA et EO	111 206	226 680
Total	221 598	379 194

4.4- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2016 à 1 562 836 DT et correspond à des placements sous forme de dépôts à terme qui se détaillent comme suit:

Désignation	Montant du placement	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Dépôt à terme			
BTE_1500_6.95_360_270317	1 500 000	1 562 836	23,11%
Total	1 500 000	1 562 836	23,11%

4.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Ce poste s'élève en 2016 à 83 146 DT et se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Revenu des BTC	-	-
Revenus des Certificats des dépôts (*)	-	33 137
Revenu du compte courant rémunéré	2 911	5 985
Revenus des dépôts à terme	80 235	387
Total	83 146	39 509

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité

4.6- Note sur les créances d'exploitation :

La créance d'exploitation s'élèvent à 951 DT au 31-12-2016 contre 12 DT au 31-12-2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Autres débiteurs	12	12
AUTRES DEBIEURS RAS / BTA	939	-
Total	951	12

4.7- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par FCP ACP au gestionnaire Axis CAPITAL Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 21 440 DT au 31-12-2016 contre 24 673 DT au 31-12-2015.

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Gestionnaire	15 350	18 600
Dépositaire	6 090	6 073
Total	21 440	24 673

4.8- Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 7 307 DT au 31-12-2016 contre 12 261 DT au 31-12-2015.

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Commissaire aux comptes	7 413	11 927
Etat retenue à la source	165	165
CMF	485	705
Autres créditeurs divers (*)	(756)	(536)
Total	7 307	12 261

*Le solde du compte « Autres créditeurs divers » intègre le différentiel entre les abonnements constatés au cours de l'exercice et les charges réellement décaissées.

4.9- Capital :

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à (2 650 918) DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	(2 465 064)
Variation de la part Revenu	(185 854)
Variation de l'Actif Net	(2 650 918)

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2016

Montant:	8 049 936
Nombre de titres :	4 157
Nombre de porteurs de parts :	50

Souscriptions réalisées

Montant:	199 457
Nombre de titres émis :	103
Nombre de porteurs de parts nouveaux :	1

Rachats effectués

Montant:	2 321 836
Nombre de titres rachetés :	1 199
Nombre de porteurs de parts sortants :	19

Capital au 31-12-2016

Montant:	5 927 557(*)
Nombre de titres :	3 061
Nombre de porteurs de parts :	32

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital en début de l'exercice	5 927 557
Variation des + ou- valeurs potentielles sur titres	442 990
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(754 145)
Régularisation des SND	56 259
Frais de négociation de titres	(87 790)
Capital au 31/12/2016	5 584 871

4.10- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions de la convention de dépôt et de gestion conclue par FCP AXIS CAPITAL PRUDENT.

Le total de ces charges s'élève en 2016 à 115 315 DT et elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	109 399	172 421
Rémunération du dépositaire	5 916	5 910
Total	115 315	178 331

4.11- Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2016 à 12 134 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Rémunération CAC	3 584	6 801
Redevance CMF	7 417	11 690
Frais divers bancaires	1 125	350
Autres charges	8	7
Total	12 134	18 848

5- Autres notes aux états financiers :

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par parts	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	99,558	100,722	90,438	78,683	70,863
Charges de gestion des placements	-37,672	-42,899	-37,031	-36,935	-36,981
Revenu net des placements	61,886	57,823	53,407	41,748	33,882
Autres charges	-3,964	-4,534	-4,666	-3,934	-3,485
Résultat d'exploitation	57,922	53,289	48,741	37,814	30,397
Régularisation du résultat d'exploitation	-3,492	-9,146	-2,764	-2,895	-1,636
Sommes capitalisables de l'exercice	54,430	44,143	45,977	34,919	28,761
Variation des + ou - valeurs potentielles sur titres	144,721	-302,464	124,408	-130,503	9,880
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-246,372	131,025	11,603	-10,717	38,569
Frais de négociation de titres	-28,680	-7,531	-1,384	-1,903	-1,804
+ ou - valeurs sur titres et frais de négociation	-130,331	-178,970	134,627	-143,123	46,645
Résultat net de l'exercice	-72,411	-125,680	183,368	-105,309	77,043

Droits d'entrée et de sortie	0	0	0	0	0
Résultat non distribuable de l'exercice	-130,331	-178,970	134,627	-143,123	46,645
Régularisation du résultat non distribuable	18,380	8,945	-7,346	9,996	4,028
Sommes non distribuable de l'exercice	-111,951	-170,024	127,281	-133,127	50,673
Distribution de dividende	0	0	0	0	0
Valeur Liquidative	2 200,539	2 258,063	2 383,944	2 210,686	2 308,851

Ratios de gestion des placements	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,55%	1,53%	1,52%	1,51%	1,51%
Autres charges / actif net moyen	0,16%	0,16%	0,19%	0,16%	0,14%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	2,38%	1,90%	2,00%	1,55%	1,24%

5.2 Transactions avec les parties liées :

- La société AXIS CAPITAL GESTION en sa qualité de gestionnaire de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT perçoit une commission de gestion de 1,25% HT par an calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. Le montant des frais de gestion au titre de l'exercice 2016 s'élève à 109 399 DT TTC.
- Les opérations d'achat et de vente d'actions pour le compte de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT effectuées auprès d'AXIS CAPITAL BOURSE sont soumises à une commission de courtage au taux de 0,2% H.T du montant brut de l'opération. Cette commission s'élève à 87 790 DT au titre de l'exercice 2016.
- Le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 5 000 DT (TVA en sus) prélevée quotidiennement sur l'actif net et réglée annuellement. La rémunération du dépositaire s'élève à 5 916 DT TTC au titre de 2016.

FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP Axis Placement Equilibré relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCP Axis Placement Equilibré, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 1 021 306 DT, y compris des sommes capitalisables de l'exercice de 3 628 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société Axis Capital Gestion. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCP Axis Placement Equilibré, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En outre, nous formulons les observations suivantes :

- Au cours de l'exercice 2016, l'actif de FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ a été employé en des actions, des bons de trésor assimilables et en des emprunts obligataires à un taux en dépassement de la limite de 80% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille du fonds ce qui induit une insuffisance au niveau du ratio des liquidités et quasi liquidités dont le minimum autorisé est de 20%. Cette situation a été régularisée au 31 décembre 2016.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31/12/2016*(Exprimé en dinar Tunisien)*

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1- Portefeuille-titres		797 357	967 924
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	554 178	726 154
b. Obligations et valeurs assimilées	4.2	243 179	241 770
AC2- Placements monétaires et disponibilités		239 501	136 461
a- Placements monétaires	4.4	191 864	-
b- Disponibilités		47 637	136 461
AC3- Créances d'exploitation		-	170
TOTAL ACTIF		1 036 858	1 104 555
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.6	7 523	7 635
PA2- Autres créditeurs divers	4.7	8 029	9 778
TOTAL PASSIF		15 552	17 413
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.8	1 032 847	1 102 634
CP2- Sommes Capitalisables		(11 541)	(15 492)
a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs		(15 169)	(25 883)
b - Sommes capitalisables de l'exercice		3 628	10 391
ACTIF NET		1 021 306	1 087 142
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 036 858	1 104 555

ETAT DE RESULTAT
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015	
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	4.3	28 523	40 422
	a. Dividendes		18 532	23 292
	b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 991	17 130
PR2-	Revenus des placements monétaires	4.5	1 722	1 867
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		30 245	42 289
CH1-	Charges de gestion des placements	4.9	(23 706)	(28 018)
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		6 539	14 271
CH2-	Autres charges	4.10	(3 057)	(4 116)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		3 482	10 155
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		146	236
	SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		3 628	10 391
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(146)	(236)
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		123 625	(104 731)
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(157 615)	(56 311)
	Frais de négociation de titres		(6 812)	(1 482)
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(37 320)	(152 369)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Exprimé en dinar Tunisien)

	<u>Exercice clos le 31/12/2016</u>	<u>Exercice clos le 31/12/2015</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	(37 320)	(152 369)
a- Résultat d'exploitation	3 482	10 155
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	123 625	(104 731)
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(157 615)	(56 311)
d- Frais de négociation de titres	(6 812)	(1 482)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	(28 516)	(192 886)
a / Souscriptions	192 952	126 496
Capital	200 245	135 086
Régularisation des sommes non distribuables	(4 614)	(6 671)
Régularisation des sommes capitalisables	(2 679)	(1 919)
b / Rachats	(221 468)	(319 382)
Capital	(223 924)	(333 881)
Régularisation des sommes non distribuables	(692)	8 272
Régularisation des sommes capitalisables	3 148	6 227
VARIATION DE L'ACTIF NET	(65 836)	(345 255)
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
en début de l'exercice	1 087 142	1 432 397
en fin de l'exercice	1 021 306	1 087 142
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
en début de l'exercice	2 142	2 479
en fin de l'exercice	2 096	2 142
VALEUR LIQUIDATIVE	487,264	507,535
TAUX DE RENDEMENT	-3,99%	-12,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2016

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE

FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ initialement dénommé FCP AXIS Tunisie Indice est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF numéro 17-2007 du 11-09-2007. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution.

FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ est un fonds commun de placement de capitalisation, il ne distribuera aucun dividende durant sa durée de vie. Le dépositaire de ce fonds est ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est AXIS CAPITAL GESTION

Au cours de l'exercice 2012, la dénomination du fonds a changé en passant de «FCP AXIS TUNISIE INDICE » à «FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-16 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31/12/2016 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2016 à 554 178 DT, il s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Titres OPCVM				
SICAV AXIS TRESORERIE	354	37 993	37 974	3,66%
Total titres OPCVM	354	37 993	37 974	3,66%
Cote continu				
ARTES	1 000	7 540	7 909	0,76%
ASSAD	700	4 254	4 260	0,41%
ATTIJARI BANK	885	24 138	23 910	2,31%

BH	800	15 131	14 478	1,40%
BIAT	700	61 500	62 028	5,98%
BNA	1 700	16 357	15 302	1,48%
BT	6 777	54 579	52 955	5,11%
CARTHAGE CEMENT	7 200	16 573	14 746	1,42%
CEREALIS	16 707	76 574	85 724	8,27%
DELICE	550	8 354	8 532	0,82%
EUROCYCLES	390	16 686	15 952	1,54%
HEXABYTE	423	2 343	1 802	0,17%
LANDOR	200	1 617	1 900	0,18%
NBL	1 500	10 777	10 181	0,98%
OFFICE PLAST	350	1 071	1 076	0,10%
OTH	600	4 561	5 106	0,49%
SAH	1 000	13 000	13 558	1,31%
SFBT	2 750	54 973	52 198	5,03%
SIMPAR	405	17 644	17 874	1,72%
SOMOCER	1 850	3 038	2 732	0,26%
SOTETEL	3 642	11 311	9 112	0,88%
SOTIPAPIER	1 000	4 209	4 102	0,40%
SOTRAPIL	300	2736	2 637	0,25%
SOTUVER	5 793	23 130	21 805	2,10%
TELNET	2 000	6 897	7 088	0,68%
TPR	1 500	4 350	4 245	0,41%
TUNIS RE	720	5 899	6 045	0,58%
UADH	2 600	10 735	12 818	1,24%
UIB	580	10 642	10 613	1,02%
UNIMED	800	8 223	8 125	0,78%
Total cote continu	65 422	498 842	498 813	48,11%

Cote fixing

BTE ADP	720	13 435	11 160	1,08%
SPDIT	650	6 504	5 836	0,56%
STIP	73	118	142	0,01%
Total cote fixing	1443	20057	17138	1,65%

Droits

OFFICE PLAST DA 2016	348	266	254	0,02%
Total droits	348	266	254	0,02%

Total titres cotés et droits	67 213	519 164	516 204	49,79%
Total	67 567	557 156	554 178	53,45%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2015	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2016
Titres OPCVM						
FCP AXIS AAA	10 078	0	10 269	10 078	191	0
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0	73 173	72 362	73 173	-811	0
SICAV AXIS TRESORERIE	46 715	37 993	46 908	46 715	193	37 993
Total titres OPCVM	56 793	111 166	129 539	129 966	-427	37 993
Cote continu						
ADWYA	0	64 202	57 522	64 202	-6 680	0
ARTES	0	27 508	20 240	19 968	272	7 540
ASSAD	64 657	22 021	56 268	82 424	-26 157	4 254
ATB	0	4 980	4 850	4 980	-130	0
ATTIJARI BANK	16 613	137 431	141 532	129 906	11 627	24 138
ATL	13 950	0	15 274	13 950	1 324	0
BH	0	126 823	112 915	111 692	1 223	15 131
BIAT	0	159 446	98 885	97 945	940	61 500
BNA	0	68 360	46 052	52 004	-5 952	16 357
BT	0	85 419	30 561	30 840	-279	54 579
BTE ADP	8 935	34 304	28 423	29 804	-1 381	13 435
CARTHAGE CEMENT	0	184 433	170 547	167 860	2 687	16 573
CELLCOM	0	36 936	25 724	36 936	-11 212	0
CEREALIS	95 343	138 251	133 520	157 020	-23 499	76 574
CITY CARS	66 833	14 300	102 212	81 133	21 079	0
DELICE	0	26 751	18 710	18 398	313	8 354
ENNAKL	0	4 875	5 250	4 875	374	0
EUROCYCLES	59 886	236 195	297 598	279 396	18 203	16 686
HANNIBAL LEASE	0	16 600	17 709	16 600	1 109	0
HEXABYTE	0	13 846	9 400	11 503	-2 103	2 343
LANDOR	0	8 094	7 229	6 477	752	1 617
MPBS	36 240	0	35 948	36 240	-293	0
NBL	50 554	71 689	101 975	111 466	-9 491	10 777
OFFICE PLAST	0	9 293	8 203	8 222	-19	1 071
OTH	0	9 882	5 810	5 321	489	4 561
PGH	0	9 853	10 461	9 853	608	0
SAH	0	93 129	82 932	80 129	2 803	13 000
SFBT	0	263 524	203 228	208 551	-5 323	54 973
SIAME	0	52 409	44 892	52 409	-7 517	0
SIMPAR	0	17 644	0	0	0	17 644
SITS	0	58 753	50 900	58 753	-7 853	0
SOMOCER	9 750	73 425	74 400	80 137	-5 737	3 038
SOPAT	0	20 795	22 039	20 795	1 244	0
SOTETEL	0	103 232	80 360	91 921	-11 561	11 311

SOTIPAPIER	116 874	21 369	117 174	134 035	-16 861	4 208
SOTRAPIL	0	2 736	0	0	0	2 736
SOTUVER	0	206 790	179 840	183 660	-3 820	23 130
STAR	0	89 545	91 070	89 545	1 525	0
TELNET	57 494	83 465	114 411	134 061	-19 650	6 897
TGH	36 060	0	35 140	36 060	-920	0
TPR	50 432	12 138	37 568	58 221	-20 653	4 350
TUNIS RE	0	13 272	7 500	7 374	126	5 899
TUNISAIR	46 167	32 933	67 400	79 100	-11 701	0
UADH	0	10 735	0	0	0	10 735
UIB	0	10 642	0	0	0	10 642
UNIMED	0	9 344	1 302	1 121	181	8 223
Total cote continu	729 789	2 687 372	2 772 974	2 904 887	-131 913	512 276

Cote fixing

AIR LIQUIDE	18 142	0	7 952	18 142	-10 190	0
MAGASIN GENERAL	46 651	26 508	58 073	73 159	-15 086	0
SPDIT	0	6 504	0	0	0	6 504
STIP	0	118	0	0	0	118
Total cote fixing	64 793	33 130	66 025	91 301	-25 276	6 622

Droits

OFFICE PLAST DA 2016	0	266	0	0	0	266
Total droits	0	266	0	0	0	266

Total titres cotés et droits	794 582	2 720 769	2 838 999	2 996 187	-157 188	519 163
Total	851 375	2 831 934	2 968 539	3 126 153	-157 615	557 156

4.2- Obligations et valeurs assimilées

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2016 à 243 179 DT et correspond aux placements en bons du trésor assimilables. Il se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Bons du trésor assimilables				
BTA 5.3% JANVIER 2018	235	230 958	243 179	23,45%
Total	235	230 958	243 179	23,45%

Aucune transaction n'a été enregistrée sur les placements en bons de trésor assimilables au cours de l'exercice 2016.

4.3- Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Revenus des Actions	18 532	23 292
Revenus des BTA	9 991	17 130
Total	28 523	40 422

4.4- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2016 à 191 864 DT et correspond à des placements sous forme de bons de trésor à court terme qui se détaillent comme suit:

Désignation du titre	Montant du placement	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Bons de trésor			
BTC_52 SEMAINES_07112017_4.78%	190 949	191 864	18,50%
Total	190 949	191 864	18,50%

4.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Revenus des BTC	915	-
Revenus des autres placements	-	-
Revenus compte courant rémunéré	807	1 867
Total	1 722	1 867

4.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par FCP APE au gestionnaire Axis CAPITAL Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 7 523 DT au 31-12-2016 contre 7 635 DT au 31-12-2015.

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Gestionnaire	1 589	1 718
Dépositaire	5 934	5 917
Total	7 523	7 635

4.7- Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 8 029 DT au 31-12-2016 contre 9 778 DT au 31-12-2015.

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Commissaire aux comptes	8 161	9 503
Publications	(214)	186
CMF	82	89
Total	8 029	9 778

4.8- Capital

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève (65 836) DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	(69 787)
Variation de la part Revenu	3 951
Variation de l'Actif Net	(65 836)

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2016

Montant:	1 102 634
Nombre de titres :	2 142
Nombre de porteurs de parts :	7

Souscriptions réalisées

Montant:	200 245
Nombre de titres émis :	389
Nombre de porteurs de parts nouveaux :	0

Rachats effectués

Montant:	223 924
Nombre de titres rachetés :	435
Nombre de porteurs de parts sortants :	0

Capital au 31-12-2016

Montant:	1 078 955(*)
Nombre de titres :	2 096
Nombre de porteurs de parts :	7

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital en début de l'exercice	1 078 955
Variation des + ou- values potentielles sur titres	123 625
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(157 615)
Régularisation des SND	(5 306)
Frais de négociation de titres	(6 812)
Capital au 31/12/2016	1 032 847

4.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste comporte les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire.

Les charges de gestion s'élèvent à 23 706 DT en 2016. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Rémunération du Gestionnaire	17 790	22 118
Rémunération du Dépositaire	5 916	5 900
Total	23 706	28 018

4.10- Autres charges

Les autres charges s'élèvent à 3 057 DT en 2016. Cette rubrique se détaille comme suit comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Rémunération CAC	1 648	2 795
Redevance CMF	1 005	1 250
Services bancaires et assimilés	396	64
Timbre fiscal	8	7
Total	3 057	4 116

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par parts	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	14,430	19,743	21,135	20,360	11,898
Charges de gestion des placements	-11,311	-13,080	-11,594	-13,436	-10,186
Revenu net des placements	3,119	6,663	9,541	6,924	1,721
Autres charges	-1,459	-1,921	-4,140	-2,672	-1,018
Résultat d'exploitation	1,660	4,742	5,401	4,252	0,694
Régularisation du résultat d'exploitation	0,069	0,110	0,331	-0,034	-3,550
Sommes capitalisables de l'exercice	1,729	4,852	5,732	4,218	-2,856
Variation des + ou - valeurs potentielles sur titres	58,981	-48,894	37,091	-6,069	-26,165
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-75,198	-26,289	-1,751	-46,645	21,069
Frais de négociation de titres	-3,250	-0,692	-0,141	-0,412	-0,661
+ ou - valeurs sur titres et frais de négociation	-19,467	-75,876	35,199	-53,126	-5,757
Résultat net de l'exercice	-17,805	-71,134	40,600	-48,873	-5,065
Droits d'entrée et de sortie	0	0	0	0	0
Résultat non distribuable de l'exercice	-19,467	-75,876	35,199	-53,126	-5,757
Régularisation du résultat non distribuable	-2,531	0,747	2,929	4,645	32,644
Sommes non distribuable de l'exercice	-21,998	-75,129	38,128	-48,481	26,887
Distribution de dividende	0	0	0	0	0
Valeur Liquidative	487,264	507,535	577,812	533,979	578,242

Ratios de gestion des placements	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	2,36%	2,24%	2,23%	2,09%	2,07%
Autres charges / actif net moyen	0,30%	0,33%	0,80%	0,42%	0,21%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	0,35%	0,81%	1,04%	0,66%	0,14%

5.2. Transactions avec les parties liées

- La convention de gestion qui lie la société AXIS CAPITAL GESTION et le FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ prévoit le paiement d'une commission de gestion de 1,5% H.T par an calculée quotidiennement sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La rémunération d'Axis Capital Gestion au titre de la commission de gestion de l'exercice 2016 s'élève à 17 790 DT TTC.
- Les opérations d'achat et de vente d'actions pour le compte de FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRÉ effectuées auprès d'AXIS CAPITAL BOURSE sont soumises à une commission de courtage au taux de 0,1% H.T du montant brut de l'opération. Cette commission s'élève à 6 812 DT TTC au titre de l'exercice 2016.
- Le dépositaire perçoit une commission égale à 0.15% H.T de l'actif net par an (Avec un minimum de 5 000 dinars H.T par an), calculée quotidiennement et payée annuellement. La rémunération du dépositaire s'élève à 5 916 DT TTC au titre de 2016.

FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 995 409 DT, y compris des sommes capitalisables de l'exercice de (3 337) DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société Axis Capital Gestion. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En outre, nous formulons l'observation suivante :

- Au cours de l'exercice 2016, l'actif de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE a été employé en valeurs mobilières admises à la cote de la bourse, actions ou parts d'OPCVM, BTA et des emprunts obligataires à un taux se situant au-dessus de la limite de 80% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille du fonds ce qui induit une insuffisance au niveau du ratio des liquidités et quasi liquidités dont le minimum autorisé est de 20%. Cette situation a été régularisée au 31 décembre 2016.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31/12/2016*(Exprimé en dinar Tunisien)*

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1- Portefeuille-titres		767 782	1 068 228
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	767 782	1 068 228
b- Obligations et valeurs assimilées		-	-
AC2- Placements monétaires et disponibilités		233 711	229 472
a- Placements monétaires	4.3	191 897	-
b- Disponibilités		41 814	229 472
AC3- Créances d'exploitation	4.5	8	8
TOTAL ACTIF		1 001 501	1 297 708
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.6	4 021	4 545
PA2- Autres créditeurs divers	4.7	2 071	810
TOTAL PASSIF		6 092	5 355
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.8	964 640	1 250 508
CP2- Sommes Capitalisables		30 769	41 845
a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs		34 106	37 458
b - Sommes capitalisables de l'exercice		(3 337)	4 387
ACTIF NET		995 409	1 292 353
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 001 501	1 297 708

ETAT DE RESULTAT
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>Exercice clos le 31/12/2016</u>	<u>Exercice clos le 31/12/2015</u>
PR1- Revenus du portefeuille-titres	4.2	26 304	48 733
a. Dividendes		26 304	48 733
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	-
PR2- Revenus des placements monétaires	4.4	2 273	5 052
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		28 577	53 785
CH1- Charges de gestion des placements	4.9	(26 034)	(41 625)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		2 543	12 160
CH2- Autres charges	4.10	(6 200)	(5 243)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 657)	6 917
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		320	(2 530)
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		(3 337)	4 387
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(320)	2 530
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		136 974	(272 898)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		(157 413)	(15 825)
Frais de négociation de titres		(24 324)	(11 846)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(48 420)	(293 652)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

	<u>Exercice</u> <u>clos le</u> <u>31/12/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos le</u> <u>31/12/2015</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	(48 420)	(293 652)
a- Résultat d'exploitation	(3 657)	6 917
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	136 974	(272 898)
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(157 413)	(15 825)
d- Frais de négociation de titres	(24 324)	(11 846)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	(248 524)	(392 129)
a / Souscriptions	321 057	221 880
Capital	313 891	237 985
Régularisation des sommes non distribuables	(2 500)	(22 764)
Régularisation des sommes capitalisables	9 666	6 659
b / Rachats	(569 581)	(614 009)
Capital	(544 752)	(660 034)
Régularisation des sommes non distribuables	(7 745)	65 650
Régularisation des sommes capitalisables	(17 084)	(19 671)
Droits de sortie	-	46
VARIATION DE L'ACTIF NET	(296 944)	(685 781)
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
en début de l'exercice	1 292 353	1 978 134
en fin de l'exercice	995 409	1 292 353
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
en début de l'exercice	9 398	12 028
en fin de l'exercice	7 663	9 398
VALEUR LIQUIDATIVE	129,898	137,513
TAUX DE RENDEMENT	-5,54%	-16,39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2016

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE

FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 11-09-2007 n° 16/2007.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 1 000 parts de 100 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de sa date de constitution.

FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE est un fonds commun de placement de capitalisation, il ne distribuera aucun dividende durant sa durée de vie. Le dépositaire de ce fonds est l'ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est AXIS CAPITAL GESTION.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le (02-04-2008).

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-16 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-16 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31/12/2016 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2016 à 767 782 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Titres OPCVM				
SICAV AXIS TRESORERIE	200	21 389	21 455	2,14%
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	10	22 172	21 971	2,19%
Total titres OPCVM	210	43 561	43 426	4,34%(*)
Cote continu				
ARTES	1 000	7 540	7 909	0,79%
ASSAD	700	4 326	4 260	0,43%
ATTIJARI BANK	1 300	35 491	35 122	3,51%
BH	1 200	22 574	21 718	2,17%
BIAT	1 030	89 830	91 269	9,11%
BNA	2 530	23 061	22 773	2,27%

BT	10 035	81 243	78 413	7,83%
CARTHAGE CEMENT	10 607	25 165	21 723	2,17%
CEREALIS	15 689	71 457	80 500	8,04%
CITY CARS	800	12 400	12 488	1,25%
DELICE	1 300	19 734	20 166	2,01%
EUROCYCLES	657	28 130	26 873	2,68%
HEXABYTE	11	62	47	0,00%
LANDOR	267	2 141	2 537	0,25%
NBL	2300	15 560	15 610	1,56%
OFFICE PLAST	1000	3 059	3 073	0,31%
SAH	1400	18 200	18 981	1,90%
SERVICOM	423	3 502	4 177	0,42%
SFBT	4100	81 875	77 822	7,77%
SIMPAR	520	22 732	22 950	2,29%
SOMOCER	3800	5 721	5 613	0,56%
SOTETEL	6146	18 353	15 377	1,54%
SOTIPAPIER	1900	7 668	7 794	0,78%
SOTRAPIL	52	487	457	0,05%
SOTUVER	8982	35 292	33 808	3,38%
TELNET	3000	10 676	10 632	1,06%
TPR	2445	9 568	6 919	0,69%
TUNIS RE	1000	8 175	8 396	0,84%
UADH	3600	14 868	17 748	1,77%
UIB	661	11 929	12 095	1,21%
UNIMED	1000	10 293	10 156	1,01%
Total cote continu	89 455	701 112	697 406	69,65%

Cote fixing

BTE ADP	1 029	19 522	15 950	1,59%
SPDIT	960	9 605	8 620	0,86%
STIP	851	1 345	1 650	0,16%
Total cote fixing	2 840	30 472	26 220	2,61%

Droits

OFFICE PLAST DA 2016	851	765	730	0,07%
Total droits	851	765	730	0,07%

Total titres cotés et droits	93 146	732 349	724 356	72,33%
Total	93 356	775 910	767 782	76,66%

(*) ce taux est de 4,36% par rapport à l'actif net.

Le détail des mouvements intervenus en portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2015	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2016
Titres OPCVM						
SICAV AXIS TRESORERIE	63 538	32 939	75 824	75 089	736	21 389
FCP AXIS AAA	0	5 054	5 062	5 054	7	0
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0	22 172	0	0	0	22 172
FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	0	15 431	14 400	15 431	-1 031	0
Total titres OPCVM	63 538	75 597	95 286	95 574	-288	43 561

Cote continu

ADWYA	0	89 530	81 272	89 530	-8 258	0
ARTES	0	26 695	20 310	19 155	1 155	7 540
ASSAD	21 341	18 266	37 476	35 281	2 196	4 326
ATB	15 770	4 980	20 883	20 750	133	0
ATL	41 337	0	42 190	41 337	853	0
ATTIJARI BANK	3 772	169 602	142 688	137 883	4 805	35 491
BH	0	140 764	121 894	118 189	3 705	22 574
BIAT	0	191 244	103 776	101 414	2 362	89 830
BNA	104 994	70 517	123 857	152 450	-28 593	23 061
BT	0	137 631	57 338	56 388	950	81 243
BTE ADP	7 984	65 878	50 433	54 340	-3 907	19 522
CARTHAGE CEMENT	0	235 771	217 129	210 606	6 524	25 165
CELLCOM	0	35 140	23 458	35 140	-11 683	0
CEREALIS	108 103	127 844	131 258	164 490	-33 232	71 457
CITY CARS	58 190	12 400	71 678	58 190	13 488	12 400
DELICE	0	111 135	88 386	91 401	-3 015	19 734
EUROCYCLES	115 807	258 767	384 617	346 444	38 173	28 130
HANNIBAL LEASE	0	29 200	31 091	29 200	1 891	0
HEXABYTE	0	8 506	6 537	8 443	-1 907	62
LANDOR	0	11 020	10 453	8 879	1 574	2 141
NBL	61 346	31 461	79 069	77 248	1 821	15 560
OFFICE PLAST	0	9 155	6 068	6 096	-28	3 059
OTH	0	12 718	13 225	12 718	507	0
PGH	0	14 558	15 662	14 558	1 104	0
SAH	0	106 557	90 232	88 357	1 876	18 200
SERVICOM	0	41 400	35 656	37 898	-2 241	3 502
SFBT	0	281 451	198 056	199 576	-1 521	81 875
SIAME	0	58 184	49 378	58 184	-8 806	0
SIMPAR	0	22 732	0	0	0	22 732
SITS	0	78 942	68 468	78 942	-10 473	0
SOMOCER	9 750	100 930	95 943	104 959	-9 016	5 721
SOPAT	0	27 761	29 295	27 761	1 535	0
SOTETEL	0	125 325	95 570	106 971	-11 401	18 353
SOTIPAPIER	133 328	27 263	137 595	152 922	-15 328	7 668
SOTRAPIL	0	2 363	1 822	1 876	-54	487
SOTUVER	54 579	215 705	212 664	234 992	-22 328	35 292
STAR	0	90 232	91 591	90 232	1 359	0
TELNET	119 420	90 893	163 098	199 638	-36 540	10 676
TGH	89 780	0	89 864	89 780	84	0
TPR	83 109	3 854	56 122	77 395	-21 273	9 568
TUNIS RE	0	16 350	8 400	8 175	225	8 175
TUNISAIR	64 907	35 378	84 641	100 284	-15 643	0
UADH	0	14 868	0	0	0	14 868
UIB	0	15 340	3 270	3 411	-141	11 929
UNIMED	0	11 414	1 302	1 121	181	10 293
Total cote continu	1 093 517	3 179 721	3 393 713	3 552 602	-158 889	720 635

Cote fixing

MAGASIN GENERAL	56 276	62 349	120 389	118 625	1 764	0
SPDIT	0	9 605	0	0	0	9 605
STIP	0	1 345	0	0	0	1 345
Total cote fixing	56 276	73 298	120 389	118 625	1 764	10 950

Droits

OFFICE PLAST DA 2016	0	765	0	0	0	765
Total droits	0	765	0	0	0	765

Total titres cotés et droits	1 149 793	3 253 784	3 514 102	3 671 227	-157 125	732 350
Total	1 213 331	3 329 381	3 609 388	3 766 801	-157 413	775 910

4.2- Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Revenus des actions	26 304	48 733
Revenus des BTA	-	-
Total	26 304	48 733

4.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2016 à 191 897 DT et correspond à des placements sous forme de bons de trésor à court terme qui se détaillent comme suit:

Désignation du titre	Montant du placement	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Bons de trésor			
BTC_52 SEMAINES_07112017_4.76%	190 985	191 897	19,16%
Total	190 985	191 897	19,16%

4.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Ce poste s'élève en 2016 à 2 273 DT et se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Revenus des BTC	912	-
Revenus des autres placements	-	-
Revenus compte courant rémunéré	1 361	5 052
Total	2 273	5 052

4.5- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 8 DT au 31-12-2016 et au 31-12-2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Autres débiteurs	8	8
Total	8	8

4.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par FCP AAD au gestionnaire Axis CAPITAL Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 4 021 DT au 31-12-2016 contre 4 545 DT au 31-12-2015.

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Gestionnaire	1 734	2 258
Dépositaire	2 287	2 287
Total	4 021	4 545

4.7- Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 2 071 DT au 31-12-2016 contre 810 DT au 31-12-2015.

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Commissaire aux comptes	2 213	728
Publications*	(218)	(19)
CMF	76	101
Total	2 071	810

*Le solde du compte publication correspond au différentiel entre les abonnements constatés au cours de l'exercice et les charges décaissées réellement.

4.8- Capital

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à (296 944) DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	(285 869)
Variation de la part Revenu	(11 075)
Variation de l'Actif Net	(296 944)

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2016

Montant:	1 250 508
Nombre de titres :	9 398
Nombre de porteurs de parts :	23

Souscriptions réalisées

Montant:	313 891
Nombre de titres émis :	2 359
Nombre de porteurs de parts nouveaux :	1

Rachats effectués

Montant:	544 752
Nombre de titres rachetés :	4 094
Nombre de porteurs de parts sortants :	5

Capital au 31-12-2016

Montant:	1 019 647(*)
Nombre de titres :	7 663
Nombre de porteurs de parts :	19

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital en début de l'exercice	1 019 647
Variation des + ou- valeurs potentielles sur titres	136 974
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(157 413)
Régularisation des SND	(10 244)
Frais de négociation de titres	(24 324)
Droit de sortie	-
Capital au 31/12/2016	964 640

4.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE. Le total de ces charges s'élève en 2016 à 26 034 DT et elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Rémunération du Dépositaire	5 900	5 841
Rémunération du Gestionnaire	20 134	35 784
Total	26 034	41 625

4.10- Autres charges

Ce poste s'élève en 2016 à 6 200 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Rémunération CAC	4 613	3 164
Redevance CMF	973	1 729
Publicité et publications	201	196
Frais divers bancaires	405	147
Charges diverses	8	7
Total	6 200	5 243

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par parts	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	3,729	5,723	5,425	7,177	5,063
Charges de gestion des placements	-3,398	-4,429	-3,457	-5,807	-7,717
Revenu net des placements	0,331	1,294	1,968	1,370	-2,654
Autres charges	-0,810	-0,558	-0,170	-0,527	-0,440
Résultat d'exploitation	-0,479	0,736	1,798	0,843	-3,094
Régularisation du résultat d'exploitation	0,042	-0,269	-0,095	0,421	0,655
Sommes capitalisables de l'exercice	-0,437	0,467	1,703	1,264	-2,439
Variation des + ou - valeurs potentielles sur titres	17,875	-29,038	13,003	-7,178	-16,122
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-20,542	-1,684	-0,041	-14,971	24,729
Frais de négociation de titres	-3,174	-1,260	-0,450	-1,603	-0,658
+ ou - valeurs sur titres et frais de négociation	-5,841	-31,982	12,512	-23,752	7,949
Résultat net de l'exercice	-6,320	-31,246	14,310	-22,909	4,856

Droits d'entrée et de sortie	0	0,005	0	0,158	0,165
Résultat non distribuable de l'exercice	-5,841	-31,977	12,512	-23,594	8,114
Régularisation du résultat non distribuable	-1,337	4,563	0,566	6,995	-2,666
Sommes non distribuable de l'exercice	-7,178	-27,414	13,078	-16,599	5,449
Distribution de dividende	0	0	0	0	0
Valeur Liquidative	129,898	137,513	164,460	149,679	165,014

Ratios de gestion des placements	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	2,68%	2,41%	2,25%	2,25%	3,50%
Autres charges / actif net moyen	0,64%	0,30%	0,11%	0,20%	0,20%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	-0,38%	0,40%	1,17%	0,33%	1,40%

5.2 Transactions avec les parties liées

La convention de gestion qui lie la société AXIS CAPITAL GESTION et le FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE prévoit le paiement de :

- Une commission fixe de gestion de 1,75% HT par an calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement ;
- Une commission de surperformance de 20%TTC de la différence positive de l'actif de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE et l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indice Tunindex et enregistrant les mêmes souscriptions et rachats que FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE.

La rémunération d'AXIS CAPITAL GESTION au titre de la commission de gestion fixe de l'exercice 2016 s'élève à 20 134 DT TTC. La rémunération variable est nulle.

Les opérations d'achat et de vente d'actions pour le compte de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE effectuées auprès d'AXIS CAPITAL BOURSE sont soumises à une commission de courtage au taux de 0,2% HT du montant brut de l'opération. Cette commission s'élève à 24 324 dinars au titre de l'exercice 2016.

Le dépositaire perçoit une commission égale à 0,15% de l'actif net en hors taxes par an calculée quotidiennement et elle est payée annuellement. La rémunération de l'exercice 2016 s'élève à 5 900 DT TTC (Minimum de 5 000 DT par an selon la convention).

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2017

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **31 Mars 2017** qui font apparaître un actif net de **5.209.651 D** et une valeur liquidative égale à **104^d,605** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Mars 2017** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Mars 2017**.

Paragraphe post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV Finacorp Obligataire au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 15.349 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Tunis, 13 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes:

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.03.2017	Au 31.03.2016	Au 31.12.2016
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4 133 495	4 374 216	4 045 327
a- Actions et valeurs assimilées		256 562	273 252	262 735
b- Obligations		3 665 626	3 889 658	3 564 655
c- Emprunts d'état		211 306	211 306	217 936
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 117 837	1 200 514	1 395 634
a- Placements monétaires		499 344	499 019	499 344
b- Disponibilités		618 492	701 495	896 289
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		5 251 331	5 574 731	5 440 961
<u>PASSIFS</u>				
		41 680	31 362	33 166
Opérateurs créditeurs	PA1	18 567	13 863	17 389
Autres créditeurs divers	PA2	23 113	17 499	15 777
ACTIF NET		5 209 651	5 543 369	5 407 794
Capital	CP1	4 972 175	5 280 767	5 203 787
Sommes distribuables		237 476	262 602	204 008
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		194 774	211 602	27
b- Résultat distribuable de la période		42 559	54 992	204 647
c- Régul.Résultat distribuables de la période		144	-3 992	-667
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5 251 331	5 574 731	5 440 961

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.17 au 31.03.17	Période du 01.01.16 au 31.03.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Revenus du portefeuille-titres	PR1	52 043	54 779	220 712
a- Dividendes		0	0	9 635
b- Revenus des obligations		49 825	52 585	202 252
d- Revenus des B.T.A		2 218	2 194	8 824
Revenus des placements monétaires	PR2	8 202	15 708	42 439
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>60 245</u>	<u>70 487</u>	<u>263 151</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-8 977	-10 188	-37 835
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		51 268	60 299	225 316
Autres produits		0	0	0
Autres charges	CH 2	-8 710	-5 307	-20 669
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 559	54 992	204 647
Régularisation du résultat d'exploitation		144	-3 992	-667
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		42 702	51 000	203 980
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-144	3 992	667
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 108	-288	-140
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		2 789	3 510	6 963
Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		46 455	58 214	211 470

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.17 au 31.03.17	Période du 01.01.16 au 31.03.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>46 455</u>	<u>58 214</u>	<u>211 470</u>
a- Résultat d'exploitation	42 559	54 992	204 647
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 108	-288	-140
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	2 789	3 510	6 963
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>-200 363</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-244 599</u>	<u>-948 426</u>	<u>-1 036 893</u>
<u>a- Souscriptions</u>	<u>852 305</u>	<u>4 690 265</u>	<u>12 483 351</u>
- Capital	818 000	4 505 800	12 067 200
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 618	-15 610	-40 792
- Régularisation des sommes distribuables	35 923	200 075	456 943
<u>b- Rachats</u>	<u>1 096 903</u>	<u>5 638 690</u>	<u>13 520 244</u>
- Capital	1 054 100	5 417 000	13 059 300
- Régularisation des sommes non distribuables	-2 209	-18 774	-44 276
- Régularisation des sommes distribuables	45 013	240 465	505 220
VARIATION DE L'ACTIF NET	-198 143	-890 212	-1 025 786
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début de période	5 407 794	6 433 580	6 433 580
b- Fin de période	5 209 651	5 543 369	5 407 794
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- Début de période	52 164	62 085	62 085
b- Fin de période	49 803	52 973	52 164
VALEUR LIQUIDATIVE	104,605	104,645	103,669
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,662%	3,959%	3,897%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETEES AU 31/03/2017

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2017** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2017**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Mars 2017**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de Finacorp Obligataire SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au **31 Mars 2017**, au coût amorti.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

3- 6 Evénements exceptionnels

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, Finacorp Obligataire SICAV se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 15.349 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/03/2017** à **4.133.495 D** et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2017	% de l'Actif	% de l'Actif Net
BTA		210 800	211 306	4,02%	4,06%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	211 306	4,02%	4,06%
Obligations		3 571 287	3 665 626	69,80%	70,36%
AB 2008 CAT B	3 000	180 000	188 699	3,59%	3,62%
AB 2009 SUB	1 150	61 307	62 647	1,19%	1,20%
AB 2012 SUB	3 500	210 000	215 010	4,09%	4,13%
AIL 2012-1	500	10 000	10 422	0,20%	0,20%
AIL 2014-1	2 000	120 000	124 685	2,37%	2,39%
AIL 2015-1	1 500	150 000	156 142	2,97%	3,00%
ATL 2010/2	1 000	20 000	20 222	0,39%	0,39%
ATL 2013/2	300	24 000	24 519	0,47%	0,47%
ATL 2014-1	3 000	120 000	120 288	2,29%	2,31%
ATL 2015-1	1 500	150 000	156 762	2,99%	3,01%
ATL 2015-2	1 000	80 000	80 460	1,53%	1,54%
BTE 2010	3 500	245 000	251 157	4,78%	4,82%
CIL 2014-1	1 000	60 000	62 462	1,19%	1,20%
CIL 2014-1	1 000	60 000	62 462	1,19%	1,20%
CIL 2015-1	2 500	200 000	209 725	3,99%	4,03%
CIL 2016-2	1 000	100 000	100 740	1,92%	1,93%
EO SERVI-2012 6.9%	1 000	20 000	20 030	0,38%	0,38%
HL SUB 2015-1	2 500	250 000	255 511	4,87%	4,90%
HL 2015-2	2 500	250 000	250 172	4,76%	4,80%
STB 2010/1	3 000	159 930	160 097	3,05%	3,07%
TLS 2013/1	1 500	120 000	123 432	2,35%	2,37%
TLS 2014/1	3 000	300 000	316 335	6,02%	6,07%
TJL 2016-2	2 000	200 000	200 972	3,83%	3,86%
UBCI 2013	1 000	80 000	83 637	1,59%	1,61%
UIB 2009/1	2 500	162 500	167 876	3,20%	3,22%
UIB 2011/2	1 000	28 550	28 775	0,55%	0,55%
UIB 2012/1	3 500	210 000	212 386	4,04%	4,08%
Titres OPCVM		253 095	256 562	4,89%	4,92%
GO SICAV	2 560	253 095	256 562	4,89%	4,92%
Total		4 035 182	4 133 495	78,71%	79,34%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.03.2017	Solde au 31.03.2016	Solde au 31.12.2016
Placements monétaires	499 344	499 019	499 344
Certificats de dépôts	494 176	494 186	494 176
Intérêts courus sur certificats de dépôt	5 168	4 833	5 168
Disponibilités	618 492	701 495	896 289
Avoirs en banque	611 641	1 038 156	891 815
Sommes à l'encaissement	0	222 013	0
Sommes à régler	0	-561 204	0
Intérêts sur DAV	6 852	2 531	4 474
TOTAL	1 117 837	1 200 514	1 395 634

Le détail des certificats de dépôts au 31.03.2017 se présente comme suit :

Désignation du titre	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.03.2017	% de l'Actif	% de l'Actif Net
CERTIFICATS DE DEPOT				
CD 90J 11-01-2017 – ATB (5,91%)	494 176	499 344	9,51%	9,58%
Total	494 176	499 344	9,51%	9,58%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.03.2017	Solde au 31.03.2016	Solde au 31.12.2016
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais de gestionnaires	7 629	8 824	7 905
Frais de dépositaire	10 939	5 039	9 484
Total	18 567	13 863	17 389
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	6 233	6 244	5 000
Autres Créditeurs (CMF)	452	498	468
Charges budgétisées à payer	12 610	10 758	10 308
Contribution conjoncturelle à payer	3 817	0	0
Total	23 113	17 499	15 777

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2016	
* Montant en nominal	5 216 400
* Nombre de Titres	52 164
* Nombre d'actionnaires	161
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	818 000
* Nombre de titres émis	8 180
Rachats effectués	
* Montant en nominal	1 054 100
* Nombre de titres rachetés	10 541
Capital au 31-03-2017	
* Montant en nominal	4 980 300
* Nombre de Titres	49 803
* Nombre d'actionnaires	157

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31-12-2016	5 203 787	5 203 787
Souscription de la période	818 000	818 000
Rachat de la Période	-1 054 100	-1 054 100
Autres Mouvements	4 488	241 964
Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres	1 108	1 108
Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres	2 789	2 789
Régularisation des Sommes ND	592	592
Sommes distribuables		237 476
Montant fin de période au 31-03-2017	4 972 175	5 209 651

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

REVENUS	Du 01.01.17 au 31.03.17	Du 01.01.16 au 31.03.16	Du 01.01.16 au 31.12.16
Dividendes des titres OPCVM	0	0	9 635
Revenus Des Obligations			
Intérêts	49 825	52 585	202 252
Revenus Des BTA			
Intérêts	2 218	2 194	8 824
TOTAL	52 043	54 779	220 712

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

LIBELLE	Du 01.01.17 au 31.03.17	Du 01.01.16 au 31.03.16	Du 01.01.16 au 31.12.16
Intérêts sur certificats de dépôt	5 824	10 149	27 742
Intérêts sur compte de dépôt	2 378	5 559	14 697
TOTAL	8 202	15 708	42 439

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.01.17 au 31.03.17	Du 01.01.16 au 31.03.16	Du 01.01.16 au 31.12.16
CH1 : Charges de gestion des placements			
Rémunération du gestionnaire	7 522	8 717	31 919
Rémunération du dépositaire	1 455	1 471	5 916
Total	8 977	10 188	37 835
CH2 : Autres Charges			
Rémunération du CAC	1 233	1 243	5 000
Redevance CMF	1 275	1 478	5 410
Charges diverses	-72	102	267
Charges budgétisées	2 457	2 484	9 992
Contribution conjoncturelle	3 817	0	0
Total	8 710	5 307	20 669

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **31.03.2017** s'élève à 7.522 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31.03.2017** s'élève à 1.455 DT.